

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage, c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada

S. Eloi, évêque et confesseur.

NUAGEUX ET PLUS FROID

Minimum 25
Maximum 30

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XL — No 280

MONTREAL, JEUDI, 1er DECEMBRE 1949

Cinq sous le numéro

M. Asselin demande la municipalisation de la Cie des Tramways

"Nous sommes trente ans en retard" — Comparaison entre la situation à Toronto et à Montréal — La Commission municipale de transport proposée serait autonome

Au moment où nous allons sous presse, il s'élève un vif débat au conseil municipal sur le rapport de la Commission d'étude concernant les problèmes de la circulation et du transport à Montréal.

A l'appui du rapport, M. J.-O. Asselin, en sa qualité de président de la Commission, a donné des explications. M. Asselin a déclaré que l'autorité municipale recommandera la municipalisation de la Compagnie des tramways, et de tout le transport en commun dans la métropole.

"Nous sommes trente ans en retard, a dit M. Asselin. Nous aurions dû effectuer cette municipalisation en 1918."

M. Asselin a dressé un parallèle entre la ville de Toronto, où existe la municipalisation du transport, et celle de Montréal, qui a confié son régime de transport à une entreprise privée qui a dû payer des millions de dollars en taxes, alors que la Commission municipale de transport torontoise en a été exemptée.

M. Asselin a parlé de la création d'une commission montréalaise

du transport qui constitue l'une des principales recommandations de la Commission.

Cette commission aurait les pouvoirs, en acquérant certains actifs de la Compagnie des tramways, de financer le stade préliminaire de la construction du métro proposé. Subsequently, suivant des circonstances impossibles à déterminer dès maintenant, le trésorier fédéral et le trésor provincial, pourraient être appelés, soit à garantir les emprunts de capital effectués par la Commission montréalaise du transport, soit à octroyer des subsides en vue de réaliser des projets rentables d'intérêt public, durant une période de chômage anormale.

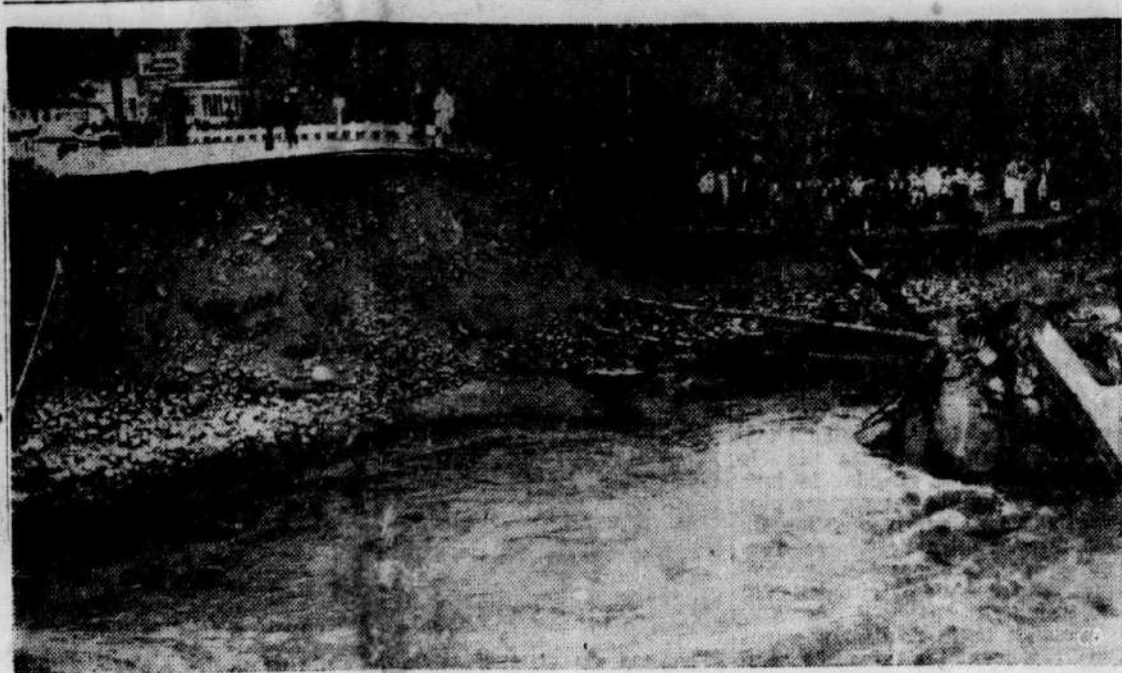
La Commission de transport proposée serait complètement autonome. Elle se porterait acquiescent de la Compagnie des tramways et serait appelée à construire le métro et à l'exploiter.

La commission d'étude Asselin estime que le métro, de même que la voie de circulation rapide de surface produiront un revenu qui permettra au réseau de se maintenir.

Deux femmes victimes de maniaques

On rapporte que deux femmes ont été attaquées dans des circonstances inusitées, hier soir et ce matin. Mme Hélène Morache, 1740, rue Jolicoeur, a entendu frapper à la porte arrière de son domicile, vers 6 h. 30, hier soir. Il s'y trouvait un homme qui lui a donné un coup de poing à la figure et lui a lancé un coup de pied dans l'estomac. Ceci fait, l'individu s'en est allé en assurant à sa victime qu'il reviendrait la voir.

De son côté, Mme Tillie Austrager, 4680, avenue de l'Hôtel-de-Ville, rapportait à la police que ce matin, vers 2 h. 30, elle entendit frapper à la porte arrière de son domicile. Quand elle ouvrit cette porte elle aperçut un homme qui lui a donné un coup de boue sur la tête en lui demandant son argent. Le rapport de police n'indique pas s'il y a eu vol.



APRES L'ORAGE — Le pont qui traversait la rivière Capilano dans la partie ouest de Vancouver a été emporté par les inondations au cours de la fin de semaine. On sait qu'un terrible ouragan s'est abattu sur la côte du Pacifique samedi et dimanche derniers. Un pont "Bailey" a permis le rétablissement de la circulation. (Photo C.P.)

Comme en France, la grève générale a été un échec presque complet hier en Italie

Les ouvriers maintiennent eux-mêmes les services de transport à Rome — Les boutiquiers ne baissent plus leurs volets — Epreuve de force pour la C.G.T.I.

Rome, 1er (A.P.) — A mesure que s'écoulent les heures se confirme de plus en plus l'échec de la grève générale de la Confédération générale des travailleurs d'Italie déclarée hier en ce pays. Une grève semblable a récemment connu un insuccès complet en France. Le prétexte en était la mort de deux ouvriers agricoles au cours d'une rencontre avec la police, après que des paysans eurent saisi certains grands domaines du sud de la contrée dans le but de se les partager.

A Rome, la plupart des magasins sont demeurés ouverts et les boutiquiers d'employés se sont rendus quand même au travail par divers moyens de fortune. La grève n'a d'ailleurs paralysé que la moitié environ des services de transport public de la capitale italienne. Des ouvriers anticommunistes ont pris sans tarder la conduite des autobus et d'un tiers des tramways permettant ainsi d'assurer un service ininterrompu.

Le passant de la rue affirme carrément voir dans cette grève une manifestation purement politique et la traite en conséquence. A Bologne et à Milan, dans la partie nord du pays, fortement communiste, la grève a fermé les usines et arrêté les tramways mais non les magasins.

La conduite des boutiquiers italiens, en particulier, fait contraste complet avec celle qu'ils avaient il y a encore deux ans, quand les communistes étaient au sommet de leur puissance. A cette époque, aucun commerçant n'eût osé relever les volets de son établissement, de crainte de voir sa devanture promptement enfoncée par des piqueurs en alerte continue.

Cette grève constituait une épreuve capitale de force pour la C.G.T.I. italienne, qui compte 5.000.000 de membres; elle avait ordonné à ceux d'entre eux employés dans les services publics essentiels de demeurer seuls au travail. Mais, en face d'elle, s'élevait la Fédération des unions ouvrières anticommunistes, qui groupe 2.000.000 d'hommes et qui avait reçu l'ordre de combattre la grève de toute manière.

Les journaux ont paru quand même ce matin, à Bologne comme à Rome. Plusieurs quotidiens dénonçaient la grève; et le grand organe conservateur "Il Tempo" affirmait que celle-ci servirait seulement à hâter le vote d'une loi interdisant toute manifestation du genre à but politique.

En 1949, les touristes ont dépensé 125 millions dans notre province

Soit une augmentation de 11% sur 1948

Québec, 29 (D.N.C.) — C'est un total approximatif de 125.000.000 que les touristes laisseront dans la province de Québec cette année, nous a déclaré aujourd'hui M. Georges Léveillé, secrétaire du premier ministre et directeur de l'Office provincial de tourisme. Pour être précis, les chiffres qui ont été compilés par le service du tourisme de l'Office provincial de publicité démontrent que le grand tourisme donnera \$112.242.258 et le tourisme de court séjour \$12.713.620, soit un total de \$124.955.878. C'est une augmentation de 11,4% sur l'apport de 1948 qui se compare très favorablement avec l'augmentation de 10% que nous avions eu l'année précédente et les augmentations constantes s'établissent entre 10 et 15% annuellement, depuis la reprise des voyages touristiques après la guerre, soit depuis 1944.

On se demandera peut-être, a dit M. Léveillé, comment nous pouvons arriver à ces chiffres alors que la réponse n'est pas encore terminée. La réponse est facile, car les données statistiques de la province de Québec sont établies sur des bases depuis longtemps acceptées partout. Il est reconnu qu'au Canada le mois d'août représente 1/5 environ du volume touristique de l'année entière. Or, l'Office provincial de publicité, depuis quatre ans, fait faire le recensement des touristes entrant dans la province de Québec pendant toute la durée du mois d'août. Ainsi, d'après les chiffres compilés pour le mois d'août, nous en arrivons à un total d'entrées dans la province, pour l'année 1949, de 781.405 automobiles.

3.772.849 touristes

Si l'on considère, d'après les données établies, qu'une automobile, en moyenne, transporte trois personnes, nous avons, 2.342.215 touristes. Pour établir approximativement le nombre de touristes qui sont venus par des moyens de transport autre que l'automobile, on peut se servir des pourcentages du dernier rapport de 1948 concernant le tourisme de long séjour, soit de deux jours ou plus et qui représente 1.422.634 personnes. En additionnant ces chiffres,

Il a précisé que ses agents ont appréhendé trois hommes et une femme que l'on croit coupables d'avoir volé \$2.300 dans une salle de billard située en face de la bijouterie dont il s'agit. Les agents ont fouillé hier le domicile d'un de ces suspects, à Joliette, et ils ont trouvé \$347 en billets de banque, \$155 en pièces d'argent. Cette découverte a conduit à l'arrestation des autres suspects. Et l'on présume que l'un d'eux a trempé dans le crime d'hier matin.

N'allons pas favoriser la pègre!

De "Montréal-Matin" à l'"Action catholique"

Un projet à abandonner

Terminons ce bref article en formulant notre ferme opposition à la prolongation des heures d'ouverture des restaurants, cafés, etc. Ce projet de M. le maire est de nature à favoriser le vice commercialisé. Si on permet aux restaurants, aux cafés et autres lieux de rencontres de fermer aux petites heures, on en fera des boîtes de nuit. La pègre s'en réjouira. Puisse les exposés de Me Pacifique Plante sur la situation à Montréal faire réfléchir nos administrateurs municipaux. Si nous voulons prévenir de tels excès à Québec, ne prenons pas les moyens de les susciter.

L'Action catholique espère que le projet auquel nous venons de faire allusion n'ira pas plus loin.

Louis-Philippe ROY.
(L'Action catholique, Québec, le 30 novembre).

Sous le règne de la pègre L'AGE D'OR DU DESORDRE ET DE LA DEBAUCHE

par Me Pax PLANTE

QUATRIEME ARTICLE

En juillet 1939, le Conseil de la Ville de Montréal me nommait avocat de la Cité auprès de la Cour du Recorder en remplacement de Me Louis-A. Lapointe, C.R., le directeur actuel des services municipaux. Quelques mois plus tard, le procureur général de la province m'autorisait à représenter la Couronne auprès de cette Cour. Nous étions alors cinq avocats à remplir cette double fonction. Notre titre officiel était cependant celui de greffier de la Cour du Recorder.

Au spectacle que je me propose maintenant de vous décrire, j'occupais donc un fauteuil aux premières loges, avec vue non seulement sur la scène mais aussi bien dans les coulisses de la Cour du Recorder, du département de la Police et de l'Hôtel de Ville.

Pendant près de neuf ans, il ne se passait rien d'important, particulièrement à la Cour du recorder, sans que j'en aie une connaissance directe et de première main.

J'ai vu, de l'intérieur, fonctionner la machine bien graissée de la protection et de la fraude. Je ne la décris donc pas comme pourrait le faire un observateur d'occasion mais comme un témoin attentif et persévérant qui a surveillé avec dégoût pendant des années toutes ces manoeuvres.

Je savais que l'abcès créverait un jour ou l'autre et je me préparais.

Un scandale permanent

Précisons, avant de commencer, quelques faits historiques.

Mon entrée à la Cour du recorder coïncide, à une année près, avec le règne de M. J.-O. Asselin, comme président de l'Exécutif. On se souvient en effet que l'année 1940 a marqué l'instauration d'un nouveau régime. Au moment où M. Asselin montait en selle, voici donc où en était la cause de la moralité dans la ville de Montréal.

Il existait, au sud de tout le monde de l'hôtel de ville, une multitude de maisons de désordre. Personne n'en ignorait l'existence. On en parlait couramment, dans mon entourage, comme d'une institution. Devant ce scandale permanent, on ne savait plus que sortir ou hausser les épaules.

Statistiques

D'après la multitude des causes qui passaient chaque matin devant les records et d'après mes observations personnelles, voici, en chiffres ronds, le nombre et les différents types d'établissements qui fonctionnaient à cette époque dans la ville.

Un minimum de 60 maisons de pari sur courses (bookies), établies sur une base permanente et dotées d'une clientèle qui comptait jusqu'à 600 parieurs par jour, fonctionnaient à ciel ouvert. Spécialisées dans le pari sur courses, toutes ces maisons exploitaient également le jeu. Enfin, une vingtaine au moins de maisons de jeu importantes recevaient leurs clients à toutes les heures du jour et de la nuit.

Le directeur adjoint de la police provinciale, M. Hilaire Beaugrand, révélait ce matin que selon toute probabilité on avait capturé en 1949 des auteurs du vol de \$20.000 commis hier dans une bijouterie de Granby.

Il a précisé que ses agents ont appréhendé trois hommes et une femme que l'on croit coupables d'avoir volé \$2.300 dans une salle de billard située en face de la bijouterie dont il s'agit.

Les agents ont fouillé hier le domicile d'un de ces suspects, à Joliette, et ils ont trouvé \$347 en billets de banque, \$155 en pièces d'argent. Cette découverte a conduit à l'arrestation des autres suspects. Et l'on présume que l'un d'eux a trempé dans le crime d'hier matin.

M. Wilfrid Hamel est élu président du comité exécutif chargé de la préparation de la convention libérale

"La date de la convention ne sera pas retardée inutilement", dit M. George C. Marler — L'hon. Adélar Godbout élu président honoraire du comité général

La première réunion du comité provisoire qui doit préparer la prochaine convention libérale provinciale, s'est terminée hier soir, en l'hôtel Windsor, sans apporter beaucoup de nouveau. A l'issue de cette réunion, le chef intérimaire du parti, l'hon. George C. Marler, a annoncé que le comité général avait élu un exécutif de neuf membres dont le président est M. Wilfrid Hamel, directeur de l'organisation pour la région de Québec et ancien ministre des Terres et Forêts.

Concernant la date de cette convention, M. Marler a déclaré qu'elle "ne sera pas retardée inutilement".

Outre Me Hamel, font partie du comité exécutif, MM. Claude Prévoost, c.r., vice-président; Roland Lefrancis, président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec; Mme Tancred Jodoin, présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec; M. Georges Dansereau, vice-président, et M. Marler.

Ont été nommés membres ex officio du comité exécutif, l'hon. Adélar Godbout, sénateur et ancien chef libéral provincial, qui a aussi été élu président honoraire du comité général; M. Henri Groulx, député d'Outremont, président du comité général; M. Georges Dansereau, vice-président, et M. Marler.

La réunion d'hier a été tenue à huis clos et seuls ces détails de la journée ont été divulgués par M. Marler. C'est maintenant le comité exécutif qui décidera des prochaines assemblées du comité général. Tout semble indiquer que la convention libérale provinciale suivra de près la prochaine session de la Législature.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL
LE MENDIANT INGRAT
par Paul SAURIOL

LES LOYERS

AUDITION LE 30 JANVIER EN COUR SUPREME

OTTAWA, 1er (C.P.) — Le président de la Cour suprême du Canada, le juge Thibault, vient de fixer au 30 janvier l'examen de la requête du gouvernement fédéral pour un jugement sur la légalité d'un "pays long contrôle des loyers au Québec". Il a fait connaître cette date à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Justice, des représentants des ligues canadiennes de propriétaires et des associations de locataires des trois provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Le juge Rinfret ajoute qu'il espère de cette manière pouvoir rendre jugement avant l'expiration des présents contrats au 31 mars.

Les voleurs de bijoux seraient cachés à Montréal

La police municipale s'est jointe aux agents provinciaux pour tenter de capturer les 4 bandits qui ont commis un vol de \$20.000 dans une joaillerie de Granby.

On estime que ces individus se cachent quelque part sur l'île de Montréal. Des patrouilles circulent sur les routes de la région et celles-ci ont été bloquées.

Le vol a été découvert hier matin, quand un agent de police s'est approché d'une automobile arrêtée à l'arrière de la bijouterie Yvan Brouillette, afin d'en interroger les occupants. Mais ceux-ci ont pris la fuite.

Le propriétaire du magasin n'a pas encore terminé son inventaire et il craint que le chiffre du vol ne soit encore plus élevé. Jusqu'à maintenant, il est certain que 100 montres et 175 bagues serties de pierres précieuses ont disparu. Les assurances ne couvrent qu'une partie de ces marchandises.

Garçonnet broyé sous les roues d'un autobus

Québec, 1er (D.N.C.) — Un garçon de sept ans, Roger Simard, fils de M. Roger Simard, de Ste-Anne de Beauré, a été broyé à mort vers 7h. 30, hier soir, par l'autobus de St-Férol. Après être descendu de l'autobus, l'enfant glissa sous les roues, alors que le chauffeur mettait son lourd véhicule en mouvement.

Les citoyens de Vancouver boivent-ils de l'eau potable?

Vancouver, 1er (C.P.) — Entre autres conséquences de l'ouragan qui s'est abattu sur la Colombie canadienne à la fin de la semaine dernière, l'eau des réservoirs de la ville a adopté une couleur chocolat. Les experts ont immédiatement procédé à une étude en laboratoire. Les résultats de ces recherches ne sont pas encore connus, mais la plupart des ménages de Vancouver n'ont pas attendu le conseil des experts pour prendre des précautions et c'est avec de l'eau bouillie qu'elles font leur soupe.

Reprenant une théorie émise depuis longtemps, les centres médicaux de la ville ont vivement recommandé la désinfection de l'eau avec du chlore. Les autorités municipales de leur côté n'approuvent pas cette mesure et un porte-parole du gouvernement municipal a déclaré: "Il n'y a aucune raison de s'enlever, l'eau a simplement changé de couleur par suite des inondations, mais il n'y a aucun danger qu'elle soit contaminée".

Par ailleurs, un bactériologiste de l'Université de Colombie canadienne assure que l'addition de

Les unions catholiques invitées à la Conférence ouvrière anticommuniste

Elles devront cependant dissoudre leur internationale d'ici deux ans

Londres, 1er (C.P.) — La Conférence pour un monde du travail libre a voté hier, par une forte majorité, l'admission des mouvements ouvriers chrétiens, dont la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Cette conférence est à former les cadres d'une nouvelle union internationale anticommuniste.

En retour, on demandera aux groupements catholiques de dissoudre, d'ici deux ans, leur Union internationale chrétienne.

Le vote pour admettre les groupes catholiques a été de 48 à 8. Les délégués du Congrès canadien du travail et du Congrès des métiers et du travail du Canada ont voté avec la majorité.

Les délégués à la Conférence représentent actuellement environ 50.000.000 de travailleurs. Cependant, tous les délégués, excepté ceux de la France, représentent

L'eau des réservoirs a la couleur du chocolat — Les médecins veulent y ajouter du chlore mais la municipalité refuse

Vancouver, 1er (C.P.) — Entre autres conséquences de l'ouragan qui s'est abattu sur la Colombie canadienne à la fin de la semaine dernière, l'eau des réservoirs de la ville a adopté une couleur chocolat. Les experts ont immédiatement procédé à une étude en laboratoire. Les résultats de ces recherches ne sont pas encore connus, mais la plupart des ménages de Vancouver n'ont pas attendu le conseil des experts pour prendre des précautions et c'est avec de l'eau bouillie qu'elles font leur soupe.

Reprenant une théorie émise depuis longtemps, les centres médicaux de la ville ont vivement recommandé la désinfection de l'eau avec du chlore. Les autorités municipales de leur côté n'approuvent pas cette mesure et un porte-parole du gouvernement municipal a déclaré: "Il n'y a aucune raison de s'enlever, l'eau a simplement changé de couleur par suite des inondations, mais il n'y a aucun danger qu'elle soit contaminée".

Par ailleurs, un bactériologiste de l'Université de Colombie canadienne assure que l'addition de

\$100.000 DANS LES RUINES? ...

Il est rumeur, à la police, qu'une somme de \$100.000 en billets de banque ait été trouvée hier dans les ruines de la maison qui a été incendiée ces jours derniers, rue Notre-Dame, est.

Les journaux ont paru quand même ce matin, à Bologne comme à Rome. Plusieurs quotidiens dénonçaient la grève; et le grand organe conservateur "Il Tempo" affirmait que celle-ci servirait seulement à hâter le vote d'une loi interdisant toute manifestation du genre à but politique.

Deux femmes victimes de maniaques

On rapporte que deux femmes ont été attaquées dans des circonstances inusitées, hier soir et ce matin. Mme Hélène Morache, 1740, rue Jolicoeur, a entendu frapper à la porte arrière de son domicile, vers 6 h. 30, hier soir. Il s'y trouvait un homme qui lui a donné un coup de poing à la figure et lui a lancé un coup de pied dans l'estomac. Ceci fait, l'individu s'en est allé en assurant à sa victime qu'il reviendrait la voir.

De son côté, Mme Tillie Austrager, 4680, avenue de l'Hôtel-de-Ville, rapportait à la police que ce matin, vers 2 h. 30, elle entendit frapper à la porte arrière de son domicile. Quand elle ouvrit cette porte elle aperçut un homme qui lui a donné un coup de boue sur la tête en lui demandant son argent. Le rapport de police n'indique pas s'il y a eu vol.

Le passant de la rue affirme carrément voir dans cette grève une manifestation purement politique et la traite en conséquence. A Bologne et à Milan, dans la partie nord du pays, fortement communiste, la grève a fermé les usines et arrêté les tramways mais non les magasins.

La conduite des boutiquiers italiens, en particulier, fait contraste complet avec celle qu'ils avaient il y a encore deux ans, quand les communistes étaient au sommet de leur puissance. A cette époque, aucun commerçant n'eût osé relever les volets de son établissement, de crainte de voir sa devanture promptement enfoncée par des piqueurs en alerte continue.

Cette grève constituait une épreuve capitale de force pour la C.G.T.I. italienne, qui compte 5.000.000 de membres; elle avait ordonné à ceux d'entre eux employés dans les services publics essentiels de demeurer seuls au travail. Mais, en face d'elle, s'élevait la Fédération des unions ouvrières anticommunistes, qui groupe 2.000.000 d'hommes et qui avait reçu l'ordre de combattre la grève de toute manière.



LE VAINQUEUR ET LE VAINCU — M. Sydney George Holland (à gauche) est le nouveau premier ministre de Nouvelle-Zélande. Son parti "national" (conservateur) a défait le gouvernement travailliste de M. Peter Fraser (à droite) au pouvoir depuis 14 ans. (Photo C.P.)

Montréal, sous le règne de la pègre

(suite de la première page)

jeu ou des prostituées elles-mêmes qui se tenaient au vu de tout le monde à la porte de leurs établissements.

Tout cela, il faut l'avouer, était bien ancré dans nos mœurs municipales. Et ceux-là même qui n'auraient jamais songé à fréquenter les maisons de désordre en étaient arrivés toutefois à les considérer comme un mal nécessaire, influencés par une propagande subtile dont nous démasquons ici les faux slogans.

Après 40

Cela se passait donc en décembre 1940, au moment où M. Asselin arrivait au pouvoir. Le président de l'Exécutif a-t-il combattu cette plaie sociale? Nous pourrions, en nous basant sur des documents irrefutables, sur des documents officiels, que rien n'a été fait avant 1944 pour combattre la prostitution ni rien, avant 1946, pour supprimer le jeu illégal.

Déjà, en 1948, alors qu'on travaillait fiévreusement à se débarrasser de moi, j'ai servi dans mon mémoire quelques-unes de ces pièces. Elles constituaient contre les autorités du temps une accusation si solide que M. Asselin n'en a même pas contesté un iota dans les 18 pages de sa déclaration personnelle aux journaux. Il a préféré soulever un nuage d'injures pour embrouiller les contribuables.

Mais aujourd'hui, c'est la preuve entière que j'exposerai ici, basée sur quelque cinq mille dossiers types de la Cour de recorder et du département de la police, dont j'ai en ma possession les données essentielles. Ces documents, il sera impossible cette fois de les écarter, non plus qu'une foule de pièces nouvelles qui sont venues depuis grossir mon dossier. Voulez-vous d'ailleurs en faire disparaître les originaux qui sont conservés dans les voûtes de l'hôtel de ville, que cela constituerait la meilleure preuve à l'appui de mes affirmations.

Et ce n'est pas tout: outre ces dossiers, nous citerons encore un grand nombre de documents officiels. Dans cette affaire, ce sont les pièces à conviction qui manquent le moins! N'est-ce pas encore sous le règne de l'exécutif actuel que les plus grands scandales ont éclaté? Nous reviendrons au rapport officiel de l'armée, dans lequel les autorités militaires dénonçaient notre ville comme une foire au vice et une véritable menace pour la santé des soldats (1944). Nous citerons encore le procès de Berrowitz, l'assassin de Harry Davis, roi de la pègre en 1946.

Et d'ailleurs, ne suffit-il pas du dossier Ship pour prouver abondamment la connivence étroite (ou l'incompétence criminelle) des autorités municipales en matière de jeu?

Mais nous ne voulons pas nous contenter d'une preuve partielle.

Avis de décès

LALONDE — A Montréal, le 30 novembre 1949, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Moïse Lalonde, née Denis (Marie-Rose), 4766 ouest, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Uziel Bourgeois, 2630 ouest, rue Notre-Dame, à 10 h., pour se rendre à l'église Saint-Zotique où le service sera célébré à 10 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Radio prêté GRATIS

ESTIMATION AVANT REPARATION SERVICE \$1.00

SAMSON PL. 8618 470 Rachel E.

Pour du chic et de la qualité

John

TAILLEURS

251 est, rue Sainte-Catherine HA. 1171

Je me propose au contraire d'exposer le sujet sous tous ses aspects. Trop longtemps le public a dû se contenter de renseignements incomplets. Je veux aujourd'hui, disposant d'une documentation et d'une expérience uniques, aller jusqu'au fond des choses.

Et tant pis pour ceux dont les masques devront tomber.

DEMAIN: Le Roi, la Reine et la barbotte.

Deux morts dans l'incendie d'un hôtel à Acton Vale

Un autre incendie à Montréal

L'incendie de l'hôtel Manoir, à Acton-Vale, a causé la mort de deux personnes, dont les pompiers ont retrouvé hier soir les cadavres.

Il s'agit de M. J.-Arthur Roy, 22 ans, 3570, Durocher, et de M. Claude Montcalm, 17 ans, de Ste-Jeanne-d'Arc. Le premier était un employé de la compagnie de téléphone Bell. Le second travaillait à l'hôtel. Le coroner du district a rendu un verdict de mort accidentelle.

On signale la conduite héroïque de M. Roy, qui aida au sauvetage de plusieurs personnes, avant de tenter vainement de secourir le jeune Montcalm. Les corps des jeunes gens ont été retrouvés l'un près de l'autre.

Quant à l'hôtel lui-même, il était déjà complètement rasé à l'arrivée des pompiers de St-Hyacinthe. Son propriétaire, M. Dardanne Loignon, estime les pertes matérielles à \$100,000. L'immeuble, construit il y a 35 ans, avait été rénové en 1947 et comprenait 28 chambres dont la plupart étaient occupées lors du sinistre. Deux magasins adjacents ont été épargnés.

Incendie rue Vitré

Des dégâts pour plusieurs milliers de dollars ont été causés hier soir par un incendie qui a éclaté dans un entrepôt de la maison M. D. Mendelcorn, 183 est, Vitré.

En moins d'un quart d'heure, les pompiers avaient réussi à maîtriser les flammes.

Réunion de jeunes P.C. à Ottawa

Des représentants de toutes les organisations de Jeunes progressistes-conservateurs du Canada se réuniront à Ottawa le vendredi 2 décembre. Ce sera la première fois que les présidents provinciaux des Jeunes progressistes-conservateurs rencontreront les membres de l'exécutif national. Les séances seront présidées par M. E. D. Fulton, député de Kamloops, C.C., et président national des Jeunes progressistes-conservateurs du Canada.

Les délégués à cette réunion "d'une journée" seront au nombre de dix-huit et arriveront dans la capitale aujourd'hui. Le chef de l'opposition à la Chambre des communes, M. George Drew, adressera la parole à l'ouverture de la réunion et le président national de l'Association progressiste-conservatrice du Canada, M. J. M. Macdonnell, député de Greenwood, parlera au cours de l'après-midi.

Au cours de cette réunion, on étudiera surtout les moyens d'organiser sous toutes ses formes. Le président de chacune des dix provinces présentera un rapport sur la situation actuelle dans sa province et fera part à l'assemblée de plans futurs.

Pour la première fois dans l'histoire, un Jeune progressiste-conservateur de Terre-Neuve, M. Douglas Pinsky, de Saint-Jean, rencontrera les membres de notre exécutif national et les présidents provinciaux.

Les vœux et les suggestions qui émaneront de cette réunion spéciale seront présentés à l'exécutif national de l'Association progressiste-conservatrice du Canada.

Premier anniversaire du putsch qui a créé deux Berlins

Berlin, 30 (A.P.) — Les communistes de Berlin célèbrent aujourd'hui le premier anniversaire du "putsch" qui a séparé l'ancienne capitale allemande en deux villes pourvues chacune de son administration distincte et englobant l'une les trois secteurs occidentaux de garnison et l'autre le seul secteur russe. A grand tapage de fanfares, de drapeaux et de défilés des groupements de jeunesse, les Rouges berlinois ont donc fêté leur création d'une administration séparée du secteur soviétique, ce qui a fait de Berlin une ville unique au monde en ce qu'elle possède une double police, un double conseil municipal et un double fonctionnarisme.

Jusqu'au 15 mai 1950 pour un 2e rapport

La Commission d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport à Montréal demande au conseil de présenter un second rapport d'ici cette date

La Commission municipale d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport à Montréal présentera ce matin au conseil municipal un premier rapport contenant ses recommandations; nous en avons déjà donné les lignes principales.

Il s'agit d'un premier rapport, puisque le président du Comité exécutif, qui est en même temps le président de la Commission d'étude, soumettra un amendement au règlement instituant la Commission d'étude par lequel ladite Commission pourra continuer ses recherches et présenter un autre rapport au conseil au plus tard le 15 mai 1950.

La Commission se propose de dresser un plan directeur de la circulation et du transport en commun, et elle demande plus de temps pour y arriver.

A la date du 15 mai, la ville de Montréal se trouverait alors en présence de deux importants mémoires: l'un proviendrait de la Commission que préside le juge Thomas Tremblay et portera spécialement sur la question du Tramway, l'autre s'efforcera d'apporter des solutions aux problèmes généraux de la circulation et du transport.

Voici le texte de l'amendement au règlement instituant la commission municipale du transport sur lequel le conseil de ville sera appelé à se prononcer au cours de la présente journée:

"La Commission doit procéder à son travail avec toute la diligence et la célérité compatibles avec la nature et l'importance des problèmes confiés à son examen et faire, de temps à autre, des rapports au conseil de ses conclusions, le premier de ces rapports devant être soumis au plus tard le 1er décembre 1948, d'autres rapports devant être faits, selon que la Commission le jugera nécessaire, le premier de ces rapports subséquents devant être fait au conseil au plus tard le 15 mai 1950."

Feu M. Arthur Voyer

Hier décédé, à l'âge de 57 ans, M. Arthur Voyer, ancien télégraphiste au C.P.R. et chez L.-G. Beaubien & Cie. L'té. Il y a un an, il dut abandonner son dernier emploi pour raisons de santé. M. Voyer était né à St-Anac.

Il laisse, outre sa femme, née Michaud (Eugénie), deux fils: Gilles et Guy; une bru, Mme Gilles Voyer (Marcelle Parizeau) et trois petits-enfants: deux sœurs: Mlle Berthe et Thérèse Voyer, de Québec.

Son service aura lieu samedi matin, à 9 hres, à l'église St-Antoine (Snowdon). La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Thomas Kane, 5301, boul. Décarie. Nos condoléances à la famille.

Terre-Neuve enregistre un déficit de \$2,800,000 pour la 1ère année d'union

La crise européenne des changes a fort touché le marché de ses trois grandes industries — Compensation trouvée à Ottawa — Surplus fourni par le budget extraordinaire

Saint-Jean, Terre-Neuve, 1er (C.P.) — Le premier budget que le trésorier provincial Herman Quinn vient de présenter au parlement de la nouvelle province canadienne de Terre-Neuve enregistre un déficit de \$2,800,050 pour la première année d'union de notre pays. Il fait voir en même temps que les trois principales industries de l'île ont connu de graves ennuis financiers durant l'année et que toute la structure économique de la province se ressent par suite de la crise des changes.

Le budget soumis par M. Quinn couvre la période allant du 1er avril 1949, premier jour de l'union de Terre-Neuve au Canada, jusqu'au 31 mars prochain. Il prévoit que les dépenses déjà consenties et à consentir encore s'élèveront à \$22,984,600 et les revenus perçus ou à percevoir à \$20,182,550.

Ce budget n'inclut pas les dépenses et revenus enregistrés sous certains postes spéciaux dont l'origine précède la date d'union et qui ne sont pas susceptibles de se renouveler. En ajoutant ces chiffres au budget ordinaire, le déficit se transforme en un surplus final de \$2,355,300, à additionner au surplus général de \$40,000,000 mis en réserve par Terre-Neuve durant la guerre.

M. Quinn se réjouit de noter que le gouvernement fédéral canadien a grandement soulagé la province en prenant à son compte la dette extérieure terre-neuvienne ainsi que l'administration de plusieurs départements du fonctionnarisme. "Ottawa, rappelle-t-il, nous a aussi versé des appoints si copieux que les allocations familiales, à elles seules, sont plus considérables que toutes nos exportations de poisson d'il y a dix ans."

Le trésorier provincial affirme que les prix des produits exportés se sont en général maintenus à un niveau suffisamment élevé; mais il reconnaît que certaines régions de Terre-Neuve ont subi une légère dépression à cause de trois facteurs sur lesquels le gouvernement de Saint-Jean avait peu de pouvoir d'action.

La pêche, tout d'abord, n'a pas été excellente en tous points. Puis le manque du bois pour étonner des mines s'est entièrement tari pendant que se rétrécissait celui de la pâte de bois au sulfite. Enfin les trois bases aériennes des Etats-Unis dans l'île ont congédié leur personnel civil recruté sur les lieux, ce qui a créé un chômage au moins temporaire aux alentours. Terre-Neuve présente cet incon-



\$1,000,000 EN FUMÉE — Ce qui reste de quatre magasins entièrement brûlés et de six autres gravement endommagés apparaît sur cette photo. Il s'agit d'un incendie qui est arrivé la semaine dernière à Brockville, Ont., et que les pompiers ont dû combattre par un froid de zéro degré. (Photo C.P.)

Les députés ont hâte d'en finir; ils ont approuvé hier neuf projets de lois

Ottawa, 1er (C.P.) — Les députés sentent venir la Noël, et ils ont hâte d'en finir avec la session dans la seule journée d'hier, ils ont expédié neuf projets de lois.

On espérait jusqu'ici que la première session du 21e parlement se terminerait samedi prochain. Mais cette espérance diminue de jour en jour; et aujourd'hui qu'il reste 17 projets de loi à l'ordre du jour, on ne compte pas beaucoup finir avant le dix.

Hier, les Communes ont approuvé les projets de lois qui pouvaient être traités aujourd'hui.

1) Augmentation du salaire du juge en chef du Canada, de \$20,000 à \$25,000 par année; les autres juges de la Cour suprême voient leur salaire passer de \$16,000 à \$20,000.

2) Réduction d'un comté à un demi-comté là où il y a une schècheresse pour permettre l'application de la loi d'aide aux fermes de l'ouest.

3) L'autorisation est donnée au gouvernement d'établir des laboratoires en vue d'obtenir une meilleure utilisation des produits de la forêt et de conclure des accords avec les provinces pour la protection, le développement et l'utilisation des ressources forestières, y compris la protection contre les feux de forêts, les insectes et les maladies.

4) Le gouvernement insectera les établissements où l'on traite le poisson et les autres produits de la mer.

5) Une demi-douzaine environ de membres de la Gendarmerie royale seront remboursés pour le surplus de pension qu'ils ont payé alors qu'ils étaient membres d'une police provinciale.

6) Autorisation est donnée au gouvernement de couvrir les déficits des chemins de fer nationaux et d'Air-Canada.

7) On a approuvé officiellement les divers changements à la taxe d'accise contenus dans le budget de 1949-50. Ces changements sont déjà en vigueur.

8) On augmente la somme d'argent mise à la disposition de la

Paroles d'une morte citées devant la Cour

Hull, 1er (D.N.C.) — Mlle Jacqueline Lambert, 22 ans, de Hull, est morte il y a un an des suites pressenties d'une opération ilégitime.

Hier, au procès de Mme Roma Anderson, alias Gibson, accusée d'avoir pratiqué cette opération, des témoins ont raconté ce que la victime leur avait dit avant de mourir.

L'inspecteur de police J.-Maxime Lavigne a dit comment cette jeune fille était allée dans une maison de Deschênes où l'avortement avait eu lieu. Mme Paul Peterson, sœur de la victime, a répété les mêmes paroles.

Mme Helen Gardiner, 35 ans, employée dans un club de nuit, a révélé quelle avait indiqué à la jeune fille l'adresse d'une femme qui pouvait la tirer de son embarrassante situation.

Finalment, M. Lorne Dixon, 36 ans, d'Ottawa, a juré qu'il avait conduit l'accusée à Pembroke, en février dernier, et qu'elle lui avait exprimé le désir de quitter Hull, où "les choses allaient mal".

Réouverture d'un bureau de télégraphe

M. E. D. Prevot, gérant des télégraphes du Canadien National à Montréal, annonce la réouverture des bureaux de télégraphe et de câble au numéro 1239 place Phillips. Ce bureau qui avait été déménagé temporairement rue Cathcart est le même que celui qui existait depuis trente ans. Dans les milieux télégraphiques il est connu sous les initiales "J.S".

NOUVEAU RETARD POUR CE SERVICE D'AIR-CANADA

Washington, 30 (A.P.) — Par deux voix contre une, un tribunal fédéral américain vient d'ordonner à la commission d'aéronautique civile des Etats-Unis de suspendre jusqu'à nouvel ordre son approbation d'une requête d'Air-Canada pour une nouvelle route aérienne joignant Montréal à New-York et à d'autres points situés plus au sud. La commission devra attendre que la Cour suprême de Washington se soit prononcée sur la validité d'une autre clause des statuts américains concernant l'aviation civile.

La décision d'aujourd'hui peut entraîner un autre délai de plusieurs mois dans l'application du traité aérien signé le 4 juin dernier entre le Canada et les Etats-Unis. Dans ce jugement, c'est le juge James Morris qui a fait disjonction d'avec ses collègues, les juges James Proctor et Alan Goldsborough, tandis que, dans une précédente décision exactement inverse, c'était le juge Goldsborough qui s'était opposé à ses deux collègues Morris et Proctor.

On laisse entendre que la commission d'aéronautique peut demander à la Cour suprême de se prononcer sur la base des témoignages déjà rendus devant ce tribunal fédéral, ce qui réduirait d'un an à trois le délai possible

Protestations contre l'évaluation trop élevée des maisons de la L.O.C.

La Ligue des propriétaires de maisons uniques dit qu'on "semble mettre tout en oeuvre pour décourager une coopérative naissante" — Maisons évaluées à 80 p.c. de leur valeur réelle

Les propriétaires de maisons uniques ont protesté auprès des autorités municipales contre l'évaluation trop élevée des maisons construites par la Ligue Ouvrière catholique.

"On semble mettre tout en oeuvre pour décourager une autre coopérative naissante", dit le communiqué qui porte la signature de M. J.-M. Chevalier. "Une fois de plus, on pourra dire que les mouvements coopératifs ne peuvent réussir. Les égouts, l'eau, les rues, les trottoirs, l'éclairage, tout se fait attendre à l'exception de ce qui rapporte: valeur locative pour la taxe d'eau et évaluation foncière."

"La taxe d'eau minimum de \$48 fixée sur des loyers de \$32 fut le premier coup de masse, dit M. Chevalier. L'évaluation de \$5,700, sur une maison dont la valeur réelle est de \$7,200 représentant 80 p. c. du coût réel, fut le second. Des maisons bâties pendant exactement la même période, dans le même district, sur un boulevard dont le pavage et les trottoirs sont payés, sont évaluées à 63 p. c. de leur valeur réelle de \$10,800, soit \$6,800".

Cet état de choses incite les propriétaires à logements uniques de présenter la résolution suivante aux autorités municipales:

Attendu que la cité de Montréal est désireuse d'encourager la construction d'habitations, les propriétaires à maisons uniques formulent leurs demandes d'amendement au règlement municipal 1882.

1. Que tout propriétaire bénéficiant de la loi provinciale de l'habitation puisse prendre avantage du règlement 1882 amendé de la manière ci-après.

2. Que les maisons de ces mêmes propriétaires, soient évaluées au maximum de 66 2/3% de la valeur réelle et non de la valeur marchande.

3. Que l'exécédent de \$7,000 sur la valeur cotisée soit imposable à 100%.

4. Que le maximum de la valeur cotisée soit de \$10,000 pour une maison à logement unique, et de \$15,000 pour maison avec revenus.

5. Que la période actuelle de 15 ans pour la commutation soit por-

Rapide de livraison

sur toutes commandes téléphoniques DE 8 HEURES DU MATIN A MINUIT

8 LIVRAISONS PAR JOUR AUX ENDROITS SUIVANTS: OUTREMONT, WESTMOUNT, ROSEMONT, N.-D.-G., VERDUN, ST-HENRI, MAISONNEUVE, HOCHÉLAGA, NORD DE LA VILLE. Dans le CENTRE de la ville, nous livrons CONTINUËLLEMENT. HUIT VOITURES à votre service.

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

Négociations terminées

A la Compagnie Electrique du Saguenay — Projet de contrat bientôt soumis à l'assemblée générale du syndicat

Arvida, 1er (Spécial au Devoir) — Après quatre longues séances de négociations avec les autorités de la Compagnie Electrique du Saguenay, les négociateurs du syndicat national des employés de la C.E.S. sont prêts à soumettre un projet de contrat collectif à l'assemblée générale.

Les chefs du syndicat ont bon espoir que les syndicats acceptent le projet qui comporte des clauses qui établissent véritablement le syndicat comme un collaborateur de l'employeur et qui permettront une meilleure entente et de meilleures relations patronales-ouvrières.

Sans divulguer la teneur du projet, les négociateurs du syndicat se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus même si ceux-ci ne représentent pas tout ce qu'ils désiraient.

De retour sur le marché

Le fameux RHUM des Plantations

SAINT-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE DE RÉPUTATION MONDIALE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs

Quatre plaques commémoratives

Le Comité exécutif a autorisé la Commission des monuments historiques à placer quatre plaques historiques aux endroits suivants: au parc La Fontaine, près des rues Cherrier et Amherst; à la place Viger, en face de la rue Saint-Denis; rue Notre-Dame, dans une cour à l'ouest de la rue Berri; et Place d'Youville, en face de la rue McGill.

La plaque du parc La Fontaine rappellera la mémoire de sir Louis-Hippolyte La Fontaine; la plaque du parc Viger commémorera le souvenir de Denis-Benjamin Viger, (1774-1861), premier ministre du Canada, qui fit don de l'emplacement du parc Viger pour l'ouverture d'une place publique; une autre plaque marquera l'endroit où s'élevait l'édifice du Parlement canadien, incendié par des émeutiers en 1849. Quant à la quatrième plaque, elle sera posée sur l'emplacement des collines fortifiées de l'ancienne Citadelle, non loin de la gare Viger.

6. Que la clause d'amélioration ou d'embellissement à la propriété soumise au règlement actuel.

7. Que celui qui profitera du règlement ainsi amendé ne puisse jamais perdre son droit tant qu'il possèdera et habitera sa maison.

Nous ne voulons pas croire que nos dirigeants ont intérêt à étouffer les coopératives pour favoriser les entreprises à profits. Le problème de l'habitation en est un trop crucial pour que nos représentants n'en favorisent pas le règlement d'une façon plus enthousiaste.

Au service des PROPRIÉTAIRES, ENTREPRENEURS, COMMUNAUTÉS

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

7152 boul. SAINT-LAURENT

Tél.: GR. 2465

LE DEVOIR est en vente à: **SHERBROOKE**

tous les jours VERS 4 HEURES

Retenez votre exemplaire chez un des dépositaires suivants:

Blais, L., Engr., 1469 ouest King,
Bourque, Oscar, Engr., 31a ouest King,
Fréchette, Claude, 45 Belvédère,
Hôtel New Sherbrooke,
Hôtel New Wellington, 34 nord Wellington,
Librairie de l'Est, Engr., 25 est King,
Pariseau, J.-A., Rest., 27 est King,
Pharmacie Ansell, 11 Marquette,
Olivier Engr., 12 nord Wellington,
Sherbrooke News, 74 nord Wellington.

Pour livraison à domicile, s'adresser à M. Gagnon, gérant de "Sherbrooke News".

Prière de s'adresser pour toute information supplémentaire à notre propagandiste local, M. Jean Désilets, 84 nord Bowen.

Rhêume & Cie., Inc. — Montréal.

Paté à la Morue Fraîche "Rhêuzums"

1 boîte Morue "Rhêuzums" 2 tranches lard salé (diod) en dés
1/2 "champignons nature 2 oignons moyens.

1 tasse carottes (diod) en dés

Placer le contenu d'une boîte de morue dans une assiette à tartin. Faire rôtir oignons, champignons et lard salé puis éjecter carottes et mêler le tout à une tasse de sauce blanche. Assaisonner avec sel, poivre et un peu de poivre de cayenne et verser sur la morue. Recouvrir d'une croûte de pâte et faire cuire au four pendant 20 minutes à 250 degrés.

Telephone: WAlnut 5118

LEWIS RETABLI LA SEMAINE DE TROIS JOURS

A compter de lundi prochain

Le Sénat approuve le projet d'une route transcontinentale

Ottawa, 1er (D.N.C.) — Les sénateurs des deux côtés de la Chambre haute ont approuvé avec enthousiasme, hier après-midi, le projet de construire une route transcontinentale à travers le Canada. Après plusieurs discours portant sur divers aspects du projet, ils ont adopté en seconde lecture le bill relatif à cette entreprise nationale et l'ont ensuite délégué au comité des transports et communications pour en faire examiner les clauses en détail.

Après en avoir expliqué le but et rappelé que ce bill autoriserait le gouvernement à conclure des ententes avec les provinces et à défrayer la moitié du coût de la construction de cette route, en limitant toutefois à \$150,000,000 la part du fédéral, il a fortement recommandé à ses collègues l'approbation du projet de loi.

Le sénateur Buchanan entrevoit le jour où cette route transcanadienne se ramifiera en un réseau de grandes voies nationales desservant plusieurs régions du pays. Il dit, par exemple, qu'il ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas un tronçon de cette route nationale sur chacune des rives du fleuve Saint-Laurent.

Il croit que la nécessité d'embranchements s'imposera également dans d'autres provinces, dans les Maritimes, par exemple, ainsi que dans les Rocheuses et dans le nord des Prairies. Il est probable que le premier tracé franchira les Rocheuses à la passe du Cheval-qui-Rue, mais il faudrait, à son avis, que les cols du Nord-de-Corbeau et de la Tête-Jaune fussent utilisés plus tard.

Le sénateur Buchanan espère que la route transcontinentale amènera les Canadiens à mieux se connaître les uns les autres. L'hon. John T. Haig, leader de l'opposition, note que, de toutes les provinces, le Manitoba est la seule où l'opinion ne soit pas divisée sur la question du parcours de la route. Il croit cependant que la route coûtera plus cher à construire qu'on ne le prévoit aujourd'hui. Il estime qu'elle coûtera plutôt \$450,000,000 que \$300,000,000, et qu'elle prendra dix ans plutôt que sept à se faire.

Après avoir expliqué le but et rappelé que ce bill autoriserait le gouvernement à conclure des ententes avec les provinces et à défrayer la moitié du coût de la construction de cette route, en limitant toutefois à \$150,000,000 la part du fédéral, il a fortement recommandé à ses collègues l'approbation du projet de loi.

Ottawa menace de suspendre le permis des Colonial Airlines

Hausse de l'indice du coût de la vie ?

Ottawa, 1er (C.P.) — Les loyers et le rajustement des prix provoqué par la dévaluation vont probablement apporter quelques modifications à l'indice du coût de la vie, en octobre. L'indice sera annoncé demain par l'Office fédéral de la statistique.

Young subira son procès en février

L'ex-lutteur Johnny Young a comparu ce matin en Cour du Banc du Roi pour y être mis en accusation sous quatre chefs relatifs à la célèbre affaire des narcotiques.

Le vendeur doit connaître les désirs du client

"Une économie qui ne cherche qu'à satisfaire les besoins prépare une dépression plus ou moins prochaine; c'est la satisfaction des désirs qui assurera un brillant avenir industriel."

Six ans de prison à Laurent Denis

Laurent Denis a été condamné à six ans de pénitencier, ce matin, pour tentative de vol par effraction.

La Commission des vingt et un présente son rapport au Conseil

Le conseil municipal de Montréal a commencé ce matin une séance spéciale qui devrait comporter un vif intérêt. La matière principale à l'ordre du jour comporte un débat sur le copieux rapport de la Commission des vingt et un concernant la circulation et le transport dans la métropole.

Trente motions échevinales sont aussi inscrites au programme. Pour sa part, M. Max Bailey demandera la municipalisation immédiate de la Compagnie des tramways. Dans le même ordre de choses, M. J. M. Savignac priera le comité exécutif d'étudier l'opportunité d'insérer dans le contrat du tramway une disposition par laquelle les étudiants et les collégiens bénéficieraient du tarif de transport spécial aux écoliers.



LE GENIE MILITAIRE de l'armée canadienne a terminé hier la construction de ce pont "Bailey" qui remplacera temporairement le pont de la Capilano, dans la partie ouest de Vancouver. Le pont

En réprimande des obstacles qu'elles suscitent à Air-Canada — La compagnie citée à comparaître le 12 — Preuves de bonne foi données par le Canada

Ottawa, 1er (C.P.) — La Commission du transport civil aérien menace aujourd'hui la compagnie Colonial Airlines de suspendre son permis de desservir la route Montréal-New-York si cette entreprise s'obstine par diverses manœuvres légales à retarder plus longtemps l'application de l'accord aérien canado-américain du 4 juin dernier.

La Colonial Airlines cherche ainsi à empêcher Air-Canada de desservir concurrentiellement cette route, en vertu de l'accord, sous prétexte que le partage du service entre les deux compagnies américaines — Trans World Airlines et American Overseas Airlines — pour faire escale dans la nouvelle province canadienne de Terre-Neuve. Il a aussi approuvé en principe un permis permanent semblable à une troisième entreprise étrangère, le Pan-American Airways.

Deuxième vol comme serviteur : un an

Un vol comme serviteur peut se pardonner; pas deux. Un jeune homme de 23 ans, René Goulet, a appris à ses dépens ce matin quand le juge Cloutier lui a imposé un an de prison pour son deuxième délit du genre.

New-York-San-Francisco en moins d'une heure avec la fusée-planeur

New-York, 1er (A.P.) — Le professeur Shue-Shen-Tsien, de l'Institut de technologie de l'Université de Californie, a exposé les plans d'un avion-fusée au cours d'un discours prononcé devant la Société américaine de mécanique.

Un enfant blessé dans un immeuble en construction

Gilles Lord, 10 ans, 4290 Bélanger, s'est assez gravement blessé à la tête hier soir en tombant à l'intérieur d'une maison en construction, sise à 4216 St. Beaubien. Le bambin est à Sainte-Justine où l'on craint une fracture du crâne.

Le transport du pétrole nous coûte trop cher, déclare le G.V.T. albertain

Ottawa, 1er (C.P.) — La Canadian Pacific Railway a vivement contesté, hier, devant la Commission royale aux transports, les propositions de gouvernement albertain au sujet du tarif des transports par chemin de fer. Le gouvernement provincial de l'Alberta assure en effet que les présents tarifs causent un grand préjudice à l'industrie secondaire de la province.

La Commission des vingt et un présente son rapport au Conseil

Le conseil municipal de Montréal a commencé ce matin une séance spéciale qui devrait comporter un vif intérêt. La matière principale à l'ordre du jour comporte un débat sur le copieux rapport de la Commission des vingt et un concernant la circulation et le transport dans la métropole.

Un enfant blessé dans un immeuble en construction

Gilles Lord, 10 ans, 4290 Bélanger, s'est assez gravement blessé à la tête hier soir en tombant à l'intérieur d'une maison en construction, sise à 4216 St. Beaubien. Le bambin est à Sainte-Justine où l'on craint une fracture du crâne.

Le transport du pétrole nous coûte trop cher, déclare le G.V.T. albertain

Ottawa, 1er (C.P.) — La Canadian Pacific Railway a vivement contesté, hier, devant la Commission royale aux transports, les propositions de gouvernement albertain au sujet du tarif des transports par chemin de fer. Le gouvernement provincial de l'Alberta assure en effet que les présents tarifs causent un grand préjudice à l'industrie secondaire de la province.

Les experts de la compagnie de chemin de fer assurent au contraire que les tarifs en vigueur causent, dans certains cas, un avantage marqué à l'industrie secondaire de l'Alberta, et, dans d'autres cas, offrent les mêmes prérogatives à l'industrie secondaire qu'à l'industrie primaire.

Disette d'eau à New-York ?

New-York, 1er (A.P.) — M. Stephen J. Carney, directeur du Service des eaux de la ville de New-York, a fait savoir aujourd'hui que seules de fortes pluies et une réduction de la consommation domestique pouvaient rétablir la mauvaise situation dans laquelle se trouve actuellement le ravitaillement en eau de la ville de New-York. Les hôtels et les restaurants ont été avertis de ne plus servir d'eau, sauf à la demande expresse des clients.

Les réservoirs d'eau de la ville ne sont remplis qu'à tiers de leur capacité. La ville consomme à peu près un milliard cent millions de gallons d'eau par jour et les réserves ne sont que de 91 millions de gallons. La consommation domestique se monte à la moitié de la consommation totale, un chiffre beaucoup trop élevé pour une période de crise, a déclaré M. Carney. C'est à la longue sécheresse de l'été et de l'automne que l'on attribue cet état de choses.

Le gouvernement ne lui a toutefois pas donné raison. Ottawa explique en effet qu'on a quand même accordé des permis permanents à 3 compagnies américaines pour une escale à Gander afin de démontrer la bonne foi et la bonne volonté de notre pays dans l'exécution de sa partie de l'accord.

Nouveau poste au vice-maréchal de l'air A. Ferrier

Le vice-maréchal de l'air Alan Ferrier, C.B., M.C., a été nommé secrétaire général adjoint pour la navigation aérienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale et entrera en fonctions au début de 1950.

M. André Bachand à la présidence

M. André Bachand vient d'être élu président de la nouvelle Chambre de commerce des jeunes (Anglaise) de Ville Mont-Royal.

Un enfant blessé dans un immeuble en construction

Gilles Lord, 10 ans, 4290 Bélanger, s'est assez gravement blessé à la tête hier soir en tombant à l'intérieur d'une maison en construction, sise à 4216 St. Beaubien. Le bambin est à Sainte-Justine où l'on craint une fracture du crâne.

Le transport du pétrole nous coûte trop cher, déclare le G.V.T. albertain

Ottawa, 1er (C.P.) — La Canadian Pacific Railway a vivement contesté, hier, devant la Commission royale aux transports, les propositions de gouvernement albertain au sujet du tarif des transports par chemin de fer. Le gouvernement provincial de l'Alberta assure en effet que les présents tarifs causent un grand préjudice à l'industrie secondaire de la province.

Un enfant blessé dans un immeuble en construction

Gilles Lord, 10 ans, 4290 Bélanger, s'est assez gravement blessé à la tête hier soir en tombant à l'intérieur d'une maison en construction, sise à 4216 St. Beaubien. Le bambin est à Sainte-Justine où l'on craint une fracture du crâne.

Le transport du pétrole nous coûte trop cher, déclare le G.V.T. albertain

Ottawa, 1er (C.P.) — La Canadian Pacific Railway a vivement contesté, hier, devant la Commission royale aux transports, les propositions de gouvernement albertain au sujet du tarif des transports par chemin de fer. Le gouvernement provincial de l'Alberta assure en effet que les présents tarifs causent un grand préjudice à l'industrie secondaire de la province.

Un enfant blessé dans un immeuble en construction

Gilles Lord, 10 ans, 4290 Bélanger, s'est assez gravement blessé à la tête hier soir en tombant à l'intérieur d'une maison en construction, sise à 4216 St. Beaubien. Le bambin est à Sainte-Justine où l'on craint une fracture du crâne.

Le transport du pétrole nous coûte trop cher, déclare le G.V.T. albertain

Ottawa, 1er (C.P.) — La Canadian Pacific Railway a vivement contesté, hier, devant la Commission royale aux transports, les propositions de gouvernement albertain au sujet du tarif des transports par chemin de fer. Le gouvernement provincial de l'Alberta assure en effet que les présents tarifs causent un grand préjudice à l'industrie secondaire de la province.

Advertisement for 'La Confédération est un pacte' by M. Duplessis and M. Saint-Laurent. It includes a testimonial from Richard Arès, S.J., and mentions a brochure of 80 pages available for \$20.

Advertisement for 'SERVICE DE 24 hres' by Pomponette, offering watch and jewelry repairs. Contact information: 256 EST, STE-CATHERINE, LANCHESTER 6933 - MONTRÉAL.

Advertisement for 'SPECIALITÉ du VENDREDI au CAFE PROVINCIAL' at 1165 ST-HUBERT. Features chef Albert Panizza and BOUILLABAISE. Contact: LEO DEMERS, prop. BOB DESJARDINS, gérant.

Advertisement for 'J. Omer Roy' jeweler, located at 1658 est. MONT-ROYAL. Specializes in watches, jewelry, and diamonds.

Advertisement for 'Max Beauvais' clothing store, located at 385 rue St-Jacques O. Offers a wide range of men's clothing and accessories.

LE MENDIANT INGRAT

Le titre du célèbre ouvrage de Léon Bloy décrit bien la campagne menée ces derniers temps au sein du parti travailliste anglais, afin d'attribuer au Canada une part de responsabilité dans la crise des dollars ou se débat l'Angleterre.

L'épithète de mendiant, même si on l'attribuait au qualificatif: impérial, a été appliquée à l'Angleterre ces mois derniers lorsque le gouvernement de Londres, aux abois devant la crise qui épuisait rapidement ses réserves de dollars, a envoyé des émissaires extraordinaires pour hausser les exportations vers les Etats-Unis et le Canada.

L'histoire des secours que le Canada a prodigués au Royaume-Uni, pendant la guerre et l'après-guerre, est écrite en chiffres éloquentes dans notre dette fédérale et dans nos impôts.

C'était là la thèse officielle de notre gouvernement fédéral. Nous bâtissons, nous consolidons un marché pour l'avenir, fondé sur la gratitude autant que sur l'intérêt de ceux que nous aurions pu aisément aider.

C'est parce que notre gouvernement escomptait des avantages que le Canada avait accepté des transactions bien peu avantageuses. Car au temps où l'Angleterre ne pouvait se passer de nos produits, nous les lui avons vendus à des prix très bas.

BLOCS-NOTES

Où les loyers vont-ils? Quand la Cour suprême examinera la constitutionnalité de la régie centrale des loyers, un procureur nommé par Québec défendra les droits provinciaux. M. Duplessis vient de l'annoncer. C'est une excellente nouvelle.

Souhaitons que M. Duplessis aille plus loin, qu'il suive l'exemple du gouvernement C.F.F. de Saskatchewan, pour une fois provincialiste en fait, et accepte de rentrer dans ses droits même si l'Etat central les lui a massacrés.

Mais l'attitude de M. Abbott continue d'être malheureuse. Non seulement il s'en tient à la hausse massive des loyers (juste pour certaines catégories de propriétaires, souverainement injuste pour les locataires déjà surchargés); mais il maintient le pays dans l'insécurité — si les provinces attendent ce jugement pour intervenir, comme c'est hélas! probable.

Combien de temps la Cour suprême mettra-t-elle à donner son jugement? Pourrait-on en appeler au Conseil privé — la loi qui fait

LETTRE D'OTTAWA

La fille du haut-commissaire anglais dans le fonctionnarisme canadien

Citoyenneté canadienne et britannique sont interchangeable

Ottawa, 30 — Le Journal d'Ottawa publiait hier soir un entrefilet dont voici la traduction fidèle: "F. A. Hardy, bibliothécaire du Parlement, a une nouvelle secrétaire."

"Il y a cependant éprouvé une certaine surprise en apprenant que celle-ci était son identité. "Il y a quelques jours, M. Hardy s'adressait à la Commission du Service civil pour obtenir un secrétaire supplémentaire. La commission lui envoya une jolie fille qui possédait les qualifications requises et M. Hardy la mit au travail. Elle possédait un accent anglais et son nom était Anne Clutterbuck.

C'est la première fois que notre connaissance qu'un diplomate en fonction au Canada cherche de l'emploi à ses enfants dans l'administration canadienne. Sir Alexander Clutterbuck est en train d'établir un précédent diplomatique et de modifier tous les usages.

Les filles des diplomates ont l'habitude de servir le pays qu'elles représentent en se produisant dans les salons et les réceptions mondaines. Elles s'inscrivent parfois aux universités pour ajouter à leur culture et montrer tout l'intérêt qu'elles portent au pays où elles séjournent.

Production de l'échafaud, ainsi que de la dernière porte qu'a dû franchir ce condamné avant de monter sur la trappe fatale. Depuis le jour, déjà lointain, où un journal, de langue française malheureusement, publia la photographie grand format de la hache qui avait servi d'instrument à un autre coupable, on n'avait rien vu de pareil.

Il est temps, plus que temps, de crier ho! et d'avertir les bénéficiaires de cette macabre exploitation qu'il est des limites à spéculer sur le sang. Chez les civilisés, la mort légale, fût-elle celle d'un bandit, commande toujours un minimum de respect.

Le cours de M. le chanoine Groulx C'est donc dimanche, le 4 décembre, à quatre heures et demie de l'après-midi, que M. le chanoine Lionel Groulx donnera à CKAC, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, son premier cours public d'histoire du Canada.

Holà! On pouvait, depuis quelque temps, à certains indices trop clairs, prévoir que nous risquions de voir éclater de nouveaux excès de fièvre jaune, maladie dont notre presse paraissait à peu près purgée. L'occasion était trop tentante, le Herald n'a pu y résister. Vendredi, à l'occasion de l'exécution d'un malheureux qui portait, conjointement avec deux co-accusés, la responsabilité légale de la mort de deux policiers, tués en service, il a consacré toute sa première page à la publication du portrait du condamné et à la re-

La pédagogie est un art

par Jean GUEHENNO

Sauf la conviction préalable du rousseauisme, et sauf l'allusion à "l'excellence" des manuels, évidemment sans application chez nous, le lecteur canadien trouvera que bien des notations de Jean Guéhenno valent pour le Québec. Je ne crois guère à la pédagogie, ni à l'ancienne ni à la nouvelle, si elle se donne pour une science. La pédagogie est un art, et le plus difficile. Il est bon de rappeler peut-être à l'instant qu'il y a des échanges les plus profitables. Mais surtout elle a dé-

LETTRES AU DEVOIR

CHEZ LES INSTITUTEURS

Mon cher Candide, J'ai lu avec plaisir la conclusion d'une "Actualité" parue dans le Devoir de samedi, le 19 novembre dernier, sous le titre de "Quand cessent-ils d'être un martyr?"

Il se plaint de l'allure démagogique de nos assemblées, du ton cassant de notre président, des solutions extrêmes et d'appel aux passions. Je suis sûr que ce monsieur serait bien embarrassé de nous donner un seul exemple, et si l'en garde bien, pour confirmer chacune de ses prétentions. S'il diffère d'opinion avec le président ou avec d'autres membres de l'Alliance, c'est très normal, car je suis moi-même dans ce cas assez souvent; il peut alors exposer son point de vue dans nos assemblées, et s'il est trop gêné ou incapable de parler en public, il n'a qu'à s'adresser personnellement au président lui-même ou à quelques membres de l'exécutif.

Depuis les fameuses vacances que nous avons prises du 17 au 24 janvier dernier, toutes nos assemblées syndicales qu'on nous a enlevées sans aucune forme de procès; b) les conditions de travail et

VIE DE DEVOUEMENT

Elle tomba sérieusement malade vers le quinze juin. Quelques jours auparavant elle avait confié à une amie, qu'elle ne digérait plus rien. Après avoir préparé ses dernières volontés, elle entra à l'hôpital où elle ne devait pas rester. Parce qu'elle était usée, fatiguée, des complications survinrent à la suite d'une grave opération qui apparemment avait bien réussi. La science avait été impuissante à la sauver et elle s'éteignit après de grandes souffrances, le dernier jour de juin.

LA SAUVEGARDE DES LIEUX-SAINTS

Les Lignes du Sacré-Coeur adressent de toutes les parties du pays une requête au premier ministre du Canada pour qu'il réponde à l'appel du Souverain Pontife et s'efforce de faire adopter des mesures qui sauvegarderont les droits des chrétiens sur les Lieux Saints. Tous les groupements catholiques devraient en faire autant. (E.S.P.)

L'ACTUALITE

Lettre ouverte à Pax Plante

Me Pax Plante, Quelque Part, Montréal. Mon cher Pax, Ton retour nous a fait plaisir. Depuis un an et demi, nous avions perdu tes traces. Les journaux racontaient que tu étais rendu en Australie. Mais qui donc peut se fier aux journaux? Ça nous fait plaisir de te savoir revenu. Vraiment la vie était ennuissante depuis ton départ. Car nous, de la pègre, nous aimons le risque, l'aventure, le danger. C'est pour ça que nous existons; si nous préférons la vie tranquille, les faux feuillets capitonnés et les patrouilles de mouton, nous choisissons un autre métier, par exemple, celui de constable ou de journaliste.

noncé et inquiet l'immonde routine. Le nombre des élèves de l'enseignement secondaire en France a plus que doublé en cent ans, et il faut s'en réjouir. Mais que voit le pèrifié? Pour répondre aux besoins du grand nombre, le travail d'enseignement s'est industrialisé, sclérosé, déshumanisé. Tout favorable cette déshumanisation: la rigueur des programmes, des horaires, l'uniformité, et voire l'excellence des manuels. On produit en série, avec la facilité, et il y a bien plus d'analogie qu'on ne pense entre une petite quatre chevaux Renault de la dernière exposition et un bachelier de la dernière session. Autos ou bacheliers sortent au bout de la chaîne tout brillants, tout lustrés, avec leur juste compte de petits mécanismes tout montés, miraculeusement semblables les uns aux autres, miraculeusement "conformes". Passe encore pour les autos qui n'ont qu'à rouler sur la même route. Mais des hommes? Une bonne classe nouvelle n'est pas, me semble-t-il, très différente d'une classe ancienne quand elle est bien faite. Une classe, c'est un homme, un esprit qui parle à d'autres esprits. Ce qui importe, c'est que le rapport entre le maître et les élèves soit réel, authentique et profond. C'est sûrement là le principe même de cet art qu'est la pédagogie, et la tradition, revue par Rousseau il est vrai, n'a après tout jamais eu d'autre exigence. Rousseau disait: "Nous ignorons ce que notre nature nous permet d'être. Nul de nous n'a mesuré la distance qui peut se trouver entre un homme et un autre homme." Le rôle du maître est sûrement de reconnaître ainsi les esprits, différents comme ils sont, et de les aider, chacun selon sa forme propre. Rousseau a encore ce mot admirable: "Laissez-mûrir l'enfance dans les enfants". Il demandait que l'on conformât l'enseignement à "la marche naturelle au coeur humain". Si telle est la pédagogie des classes nouvelles, qui s'en plaindra? Le danger est qu'il peut y avoir un pédantisme du nouveau venu. Il y a un pédantisme de l'ancien, et les "classes nouvelles" prôneraient tout un sort de fanatisme, par l'abus du moderne, matériel, fiches, dossiers, classeurs, que sais-je? J'ai vu de pauvres petits enfants dont la table de travail évoquait le bureau d'une grande administration. Un autre danger tient peut-être à la mauvaise lecture qu'on fait quelquefois de Rousseau et au souci qu'on a d'adapter ses leçons à l'ignoble facilité moderne. On imagine qu'il laissait les enfants mener le jeu. Quelle erreur! L'abbé Ravier qui, il y a quelques années, publia une grande thèse sur le Traité de l'Éducation, avait bien raison de montrer quelle sorte de "dictateur spirituel" est, dans la réalité, le gouverneur d'Emile. La pédagogie est une grande ruse et la plus savante des diplomaties, un art encore une fois. "Jeune instituteur, dit Jean-Jacques, je vous préche un art difficile: c'est de gouverner sans préceptes et de tout faire en ne faisant rien. Que votre élève croie toujours être le maître, et que ce soit toujours vous qui le soyez. Sans doute il ne doit faire que ce qu'il veut; mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse", et même il ajoute ces mots: "Il n'y a point d'assujettissement si parfait que celui qui gartien de l'apparence de la liberté; on captive ainsi la volonté même". Le secret du gouverneur d'Emile, c'est de se faire aimer, mais, à la faveur de l'amour et de la confiance, que ne finit-il par imposer! Car c'est là, hélas! qu'il faut bien toujours en venir. On enseigne aux enfants les devoirs des hommes. L'éducation ne peut pas préférer l'enfant à l'homme, la spontanéité, si charmante soit-elle, à la vieille sagesse; mais c'est tout son art justement de séduire les petits enfants à une difficulté et à un grandeur devant lesquelles, d'eux-mêmes, ils rechigneront. Il y faut des maîtres rayonnants et généreux. Jean GUEHENNO (Le Figaro, 16-10-49)

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Qui doit préparer l'avenir d'un enfant de douze ans; lui ou ses parents?

Comme tant d'autres, je viens vous confier un problème que je ne puis déchiffrer, ni mon mari non plus, qui pourtant est plus psychologue que moi.

Nous avons quatre enfants de douze à dix-huit ans, avec des défauts et des qualités. Celui qui nous inquiète est le plus jeune, monsieur douze ans, un enfant aimable, poli, ayant beaucoup d'entrain, qui s'adapte partout, excepté à la maison. Si nous lui faisons une remarque nécessaire sur ses défauts, sur la discipline, la courtoisie envers ses sœurs et frère, etc., il se fâche, boude, et dit que nous ne l'aimons pas, qu'il va s'en aller d'ici, etc. Cette susceptibilité est déplaisante au suprême degré. Cependant je vous assure que nous déployons tout notre savoir et notre douceur pour que cet enfant jamais heureux, jamais satisfait de ce que nous lui donnons, qui demande sans cesse de l'argent, des jouets dispendieux.

Nous ne savons plus comment agir avec ce bonhomme. Alors qu'il était pensionnaire dans notre ville, il y a deux ans, il a tout simplement déserté. Nous l'avons retourné chez les mêmes religieuses où il attrapa la punition suivante: être un mois sans sortir ni voir ses parents. Après une semaine, il reprit le clef des champs. Voyant que c'était inutile, je l'ai gardé depuis à la maison, et je n'ose le remettre pensionnaire à l'étranger, sachant que si cela ne va pas, il reviendra.

En classe, ses maîtres sont satisfaits de sa conduite, de ses points. Il apprend bien, mais ce n'est pas un studieux ni un liseur. Il a toujours des transactions à faire, vendre des poissons rouges, vendre des bouteilles vides, vendre ses vieux jouets, etc., etc.

L'an prochain, nous nous proposons de l'envoyer au séminaire. Je me demande s'il y restera pour entreprendre son cours classique. Il me dit toujours: "Ce n'est pas ma place. Moi, je veux faire un homme d'affaires comme papa, laissez-moi donc à l'école des Frères..." Que faire?

J'ai peut-être été un peu longue, mais, pour cet âge, il faut des détails, et j'ai pensé ne rien négliger pour cet enfant que je ne comprends pas.

UNE MAMAN

R. — Votre garçon, chère madame, manifeste un esprit d'initiative et un souci d'organiser sa vie qui, d'après nous, doivent être encouragés. Ce ne sont pas là à proprement parler des défauts mais bien des éléments positifs de son caractère.

Nous croyons donc qu'il serait préférable pour vous de traiter avec votre fils plutôt que d'essayer de le dominer. N'est-ce pas d'ailleurs cette dernière attitude qui peut expliquer sa fuite du pensionnat, où, en plus, il était sous la tutelle des religieuses? Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il peut paraître parfois humiliant à un garçon de douze ans, qui commence à se sentir un homme, d'être gouverné par des femmes. Il trouve certainement plus digne d'avoir maintenant des professeurs masculins. D'où sa bonne conduite actuelle.

Quant à ce qui est de lui faire commencer son cours classique, il nous paraît important auparavant de lui faire subir un examen d'orientation chez un psychologue. Et, si l'enfant manifeste des aptitudes spéciales pour des études classiques, il faudrait alors lui présenter ces études non comme quelque chose de mieux que son rêve, mais bien plutôt comme une préparation meilleure à la carrière qu'il veut embrasser. C'en est une belle, certes, que celle d'un homme d'affaires, mais vous devez faire comprendre à votre garçon qu'il augmentera ses chances de succès en poussant davantage ses études. Pour toutes ces démarches, cependant, sollicitez son opinion et sa collaboration, tenant compte des heures qui lui conviennent, du collège qu'il préfère, etc.

Quant à sa conduite à la maison, essayez surtout de souligner à ses yeux combien elle correspond peu à la maturité qu'il montre sur d'autres plans. Dites-lui à peu près ceci: "Dans certaines choses, tu te conduis vraiment comme un garçon réfléchi, comme un homme, et la chose nous porte à te faire confiance en ce qui concerne le choix de tes études et de ta carrière. Mais, comme tu le vois, il y a des moments où tu agis comme un enfant. C'est normal à ton âge, puisque tu n'es plus un enfant mais pas encore un homme. Cependant, il faut alors que nous te protégeons, et que nous ne te laissons pas t'orienter seul, sous l'impulsion de tes caprices."

Et puis, chère madame, souvenez-vous qu'à douze ans, les garçons pèchent rarement par excès de courtoisie et de discipline. Ne prenez pas au tragique les écarts qu'il fera encore. Les exemples qu'il aura eus sous les yeux à la maison prévaudront lorsqu'il sera calme et que l'âge lui aura apporté un idéal plus nuancé, un sens plus délicat des relations avec ses semblables. De plus, il est fort probable que son humeur s'améliorera lorsqu'il comprendra que ses parents tiennent compte de ses rêves d'une façon pratique, en pensant avec lui à son avenir.

Docteur et madame KEMY



LES RECENTES TROUVAILLES DE ROSE-MARIE REID — Cette dessinatrice canadienne de vêtements de bain a créé cette année des costumes vraiment féminins qui allient le charme et la pratique: ils sont sobres, distingués. Mme Reid lance, cette année, un costume de bain en coton piqué blanc parsemé de fleurs aux couleurs très gaies. Mais ce vêtement a quelque chose de particulier: pour vous rendre au bain, vous le recouvrez d'une jupe assez longue, de même tissu. Vous vous jetez à l'eau; alors, vous ajustez au costume une courroie qui forme bretelles. Et voilà, le tour est joué. Cette nouveauté a été présentée hier, à un défilé organisé à l'occasion de la semaine de la mode pour le printemps et l'été 1950.

La turquoise emprisonne dans ses facettes un coin du ciel

par Renée PELLETIER

A chaque mois de l'année correspond au moins une pierre précieuse et à chacune on attribue une signification particulière. Mais le monde ne serait pas monde s'il n'y avait pas de privilégiés, de favoris... et la tradition a choisi pour décembre trois pierres précieuses. Vous savez lesquelles? La turquoise, le zircon et le lapis-lazuli.

Mais d'où vient donc l'origine de la relation entre les pierres précieuses et les anniversaires de naissance. Il y a longtemps, très longtemps, un écrivain, l'historien Joseph, laissa dans des ouvrages une description des propriétés des pierres précieuses ainsi que celle du pectoral du grand-prêtre qui est mentionné dans le livre de l'Exode (XXIII, V, 17-19). Les bijoux de ce pectoral, dit-on, étaient placés sur quatre rangs; sur chaque pierre était gravé le nom d'une des tribus d'Israël. D'après ce que l'on rapporte généralement, les noms de ces pierres étaient une sardoine, une topaze, une émeraude, un rubis, un saphir, une chalcédoine, une opale, une agathe, une améthyste, une chrysolithe, un onyx et un jaspe. Non seulement, ajoute-t-on, ces douze pierres sacrées représentaient les douze tribus, mais correspondaient aussi aux douze signes du zodiaque.

Voilà, croit-on, l'origine des pierres précieuses. D'autre part, la superstition veut que quelques-unes de ces pierres aient un pouvoir mystérieux sur la destinée des personnes qui sont nées dans tel ou tel mois.

La pierre chanceuse la plus connue pour le mois de décembre est la turquoise. Quelles sont ses propriétés bienfaitrices? Au Tibet, on considère la belle turquoise bleue comme une protection contre le "mauvais œil" et la croyance veut que celle qui la porte soit favorisée par la bonne fortune.

Il y a des siècles, les Egyptiens minaient ces pierres dans le désert de Sinaï. Mais les plus belles, on les trouve au nord-est de la Perse; on dit même que ces mines ont été exploitées pendant des années. Autrefois, ces bijoux arrivaient de Perse en passant par la Turquie; voilà pourquoi on les a nommés turquoises.

Actuellement, on taille beaucoup de turquoises en Amérique et les Etats-Unis fournissent une grande partie du marché mondial. Les Cerillos, près de Santa-Fe, sont les mines de turquoises les plus connues et aussi les plus célèbres.

Turquoise... C'est une gemme d'un bleu changeant, tantôt elle sera bleu azur, parfois bleu vert, vert pomme et même vert gris. La callaite, ainsi que la nomenclature des savants, est comme la mode, elle est changeante. On dit que quelques-unes de ces belles pierres sont d'un bleu semblable à celui d'un œuf de rouge-gorge; on trouve ces dernières au Nouveau-Mexique, dans l'Arizona, la Californie et le Nevada.

Il vous est sûrement arrivé de vous arrêter devant les vitrines de nos bijoutiers et de les contempler ces belles turquoises qui semblent avoir emprisonné dans leurs facettes un coin de l'azur. Comme elles sont jolies encadrées d'or. Voici bientôt Noël... n'est-ce pas le cadeau tout indiqué à celle qui est née en décembre?

La fraîche saveur A VOTRE SANTE! des jus de fruits

Les recherches aboutissent à la découverte de nouveaux produits délicieux des fruits, des produits qui sont riches en saveur et d'une haute valeur nutritive. On réussit maintenant à conserver une plus grande partie de cette saveur fraîche insaisissable qui était si souvent perdue au cours de la transformation.



Comme exemple excellent, citons le nouveau type de jus de pommes opaques enrichi de vitamine C maintenant disponible au public. Ce jus de pommes attrayant, savoureux et hautement nutritif est le résultat des recherches en collaboration faites par le Laboratoire des produits des fruits et légumes, Station expérimentale fédérale, Summerland (C.B.) et la B.C. Fruit Processors Limited. La saveur fraîche naturelle de la pomme est captée grâce à un procédé spécial tel que le broyage avec la vitamine C et la dé-aération qui prévient l'oxydation au cours de la préparation du jus. Le jus est ensuite pasteurisé par le procédé éclair et mis en boîtes puis refroidi rapidement et complètement ce qui contribue grandement à lui conserver toute sa saveur. Le produit est opaques en apparence, ce qui est dû à la présence de particules colloïdales très fines provenant des tissus des fruits et ajoutée à la qualité du jus.

DEMONSTRATION CULINAIRE

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. Saint-Joseph, vendredi soir, le 2 décembre, à 7 h. 30.

Le menu du réveillon de Noël offrira de charmantes surprises à celles qui désirent présenter des mets canadiens succulents et variés.

- Velouté aux asperges
Hors d'oeuvre
Tourte canadienne
Cretons français
Salade à l'étoile
Feuille de gui
Beignes à la noix de coco
Bûche de chez nous
Gélatine de Noël

Mlle Bernier en convalescence

Mlle Germaine Bernier, directrice de notre page féminine, est actuellement en convalescence, après avoir subi une intervention chirurgicale. Elle reprendra son poste d'ici quelques jours. C'est Mlle Renée Pelletier qui la remplace temporairement.

On vient de mettre au point des purées améliorées de fruits qui servent non seulement comme aliments pour bébés mais comme base de nectars, d'extraits à crèmes glacées et à sorbets. Des gelées aux fruits dans lesquelles toute la saveur des fruits frais est conservée sont, d'après certains techniciens américains, fabriquées à même des baies et divers fruits acides. Ces gelées sont préparées à froid et conservées par la congélation; on y ajoute de la pectine pour les faire prendre en gelée.

Des recherches sont actuellement en cours en vue de conserver dans ce produit la pleine saveur des fruits frais, mais on développe également des procédés en vue d'extraire l'essence volatile des fruits frais. Cette essence est concentrée et peut s'ajouter à divers produits de fruits en vue de leur donner un goût plus caractéristique. Ce procédé comporte des possibilités au point de vue commercial.

A L'ASEP

Le cercle du Tilly recevra, le mardi 6 décembre, M. Louis Bérubé, directeur de l'Ecole supérieure des pêcheries de Sainte-Anne de la Pocatière. Le dîner aura lieu à 6h. 30, au Café Provincial. Tous les membres de l'ASEP sont invités.

L'influence française sur la peinture canadienne...

La causerie hebdomadaire à la Société d'étude et de conférences a été donnée, cette fois-ci, par M. Gérard Morisset, de la Société royale du Canada. Le conférencier avait choisi comme sujet: "L'influence française sur la peinture canadienne".

Pendant près d'un siècle — soit de l'indépendance de Jean Talon au traité de Paris, — la peinture canadienne constitue un rameau lointain et quelque peu fragile de la peinture française; rameau provincial, assurément, à cause de ses origines; rameau populaire, car les fastes et les élégances de Versailles et de Paris l'ont assez peu touché.

Cette peinture, peu séduisante mais distinguée, sobre de couleur et de mouvement, brille au XVIIe siècle avec les ouvrages de Frère Luc, de l'abbé Guyon et de Michel Desjardins. Au XVIIIe siècle, elle évolue avec tant de lenteur et de timidité qu'on pourrait légitimement craindre sa fin avec le changement d'allégeance du pays. Il n'en est rien. Quelques années après le traité de Paris, trois de nos artistes s'en vont en France pour renouer la tradition légèrement défilante. Parmi eux, il y a un orfèvre Laurent Amyot; les deux autres, François Beaucourt et François Baillarge cultivent la peinture. Et dans le même temps, deux artistes français viennent se fixer chez nous; Louis-Christien de Heer fait une carrière assez courte à Montréal, mais Louis Dulongpré passe cinquante ans de sa longue vie à peindre les bourgeois et bourgeois de Bas-Canada.

19e siècle. Au début du XIXe siècle, alors que la tradition essoufflée se maintient et la verte décadence que collection Desjardins vient d'animer l'influence française. C'est en restaurant les tableaux de cette collection que Légaré et Plamondon apprennent les rudiments de leur art; et c'est à l'instigation de l'abbé Desjardins cadet, qu'Antoine Plamondon part pour Paris en 1826; à son retour à Québec en 1830, il devient le chef de l'Ecole canadienne et le professeur sévère des rapins les plus talentueux. Ainsi se forment à la tradition du Grand Siècle et à la tradition davidienne à la fois, Théophile Lemel et Zacharie Vincent, Bourassa et Falard, Roy-Audy et Yves Tessier.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, il se produit chez nous le même phénomène que dans les pays occidentaux; avec les années, la tradition devient académisme officiel, la peinture se fige en formules, l'évolution marque le pas; la standardisation de la peinture s'opère lentement. En France, il y a bien les dissidents, ceux qu'on désignera plus tard sous l'étiquette d'impressionnistes; mais leur crédit est alors presque nul; bien plus, l'académisme les vomit. Aussi bien, ce n'est pas chez les dissidents que nos jeunes peintres vont former leur talent; c'est chez les traditionalistes les plus éprouvés, Bouguereau, Gérôme et Cabanel, plus tard Carolus Durand et Chaplin. Voilà pourquoi notre peinture reste pendant tant d'années pâle et médiocre; elle se nourrit sagement de trucs de métier et d'anecdotes.

Les réactions

Et pourtant, les réactions ne se sont pas fait attendre. Il y a toutes récentes, celle de Marc-Aurèle Fortin, celle de Paul-Emile Borduas, surtout la réaction brutale et pleine de promesses et de réussites d'Alfred Pellan.

Que sera la peinture canadienne après ces réactions diverses? Il est vain de s'aventurer dans le futur. Mais si je considère l'activité de nos peintres, la ferveur de leurs discussions et l'intérêt qu'ils suscitent chez les connaisseurs et même dans le public, je vois que notre Ecole de peinture est en excellente santé, qu'elle travaille dans une matière vivante et qu'elle a bien l'intention de léguer aux générations prochaines des œuvres non pas tant des théories provisoires que des ouvrages originaux et solides.

Dames propriétaires

Cet après-midi, à 3 heures, il y aura réunion des dames propriétaires dans les salles de l'Institut sténographique de France, 3939, rue Saint-Denis. Entrée libre.

Carnet mondain

CONFERENCE

M. Roger Baulu sera le conférencier au Petit salon du bon parler français, mercredi soir, le 7 décembre, à 9h., au salon Prince-de-Gall s de l'hôtel Windsor. Il a intitulé sa causerie "La métropole des imbéciles". Il sera présenté par M. Rudel-Tessier, et remercié par M. Louis Bélanger. Au programme artistique sont inscrits: Mlles Thérèse Laporte, Gisèle Salme, Pierrette Picard, M. et Mme Paul-Emile Smith et M. René Verne.

BAZAR

La Guilde de la Famille tiendra son bazar sous la présidence conjointe de Mmes Ludger Bélanger et Arthur Carboneau, en faveur du camp Vert-Pé, samedi prochain, le 3 décembre. Le souper sera servi. Entrée libre. Le kiosque des jouets a été confié à Mmes L. Chartier et P.-S. Belhumeur; celui des gâteaux, à Mmes J.-O. Caron et Jos.-A. Maguire; celui des lainages à Mmes J. Guimond, S.-P. Saint-Georges et G. Cousineau; celui des tabliers, à Mme Antonio Plamondon et à Mlle O. Laviolette.

Pierre de naissance



Consultez avec confiance les bijoutiers suivants:

MURRAY & O'SHEA
401 rue Ste-Catherine ouest
LA. 8770 MONTREAL

COMPONNETTE
J. BRASSARD Prop.
LANCASTER 6933
136 EST, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

W. A. Gervais
1305 Est, avenue Mont-Royal,
AM. 2403 près Chambord

M. W. RIOPEL
902 est, rue BELANGER
DO. 0640 près St-Hubert

Feuilleton du "Devoir" Georges KÓZIAK JANISSAIRE SLOVENE par Joseph Jurcic

Traduit du slovène par l'abbé Ferdinand Kolednik

17 (Suite) Pierre était bouleversé. Ses yeux se fixèrent tout à coup sur le couteau du tzigane, planté en terre non loin de lui. D'un bond il l'arracha et se jeta sur l'homme. Mais avec une agilité bien plus grande, celui-ci saisit Pierre par la main, le renversa sur le dos et le désarma.

Maintenant, il était au pouvoir d'un homme terrible; sa vie ne valait plus qu'un cheveu; personne n'aurait pu le secourir si son ennemi avait voulu lui rendre la pareille. — Penses-tu donc, imbécile, que le tzigane Samol aigüise son couteau pour ses propres entrailles?... fit l'autre, comme si rien ne s'était passé.

Pierre se mit à supplier, à s'excuser, criant qu'il avait voulu "lui faire peur et cent sottises pareilles. — Tu voulais seulement t'amuser", dit ironiquement l'autre, "en le serrant à la gorge. Mais, dis, si l'enfonçais le couteau dans tes côtes, seulement pour t'amuser? C'est ce que tu mériterais, toi, qui attraches les gens par côté, comme un chat.

La mort et la vengeance divine se levèrent alors devant les yeux de ce méchant, une sueur glacée se répandit sur lui; il sentit tout à coup un froid horrible, et tout le suite après une chaleur insupportable. Enfin, le poing du tzigane tomba, il cacha son couteau derrière sa ceinture; Pierre était libre! Il voulut s'enfuir bien vite, avant que son diable ne changeât d'idée.

— Donne-moi d'abord ta bourse, dit Samol, la prochaine fois je viendrai voir au château comment tu le commandes. Peut-être aussi t'apprendrai-je comment va le fils de ton frère, s'il regrette d'avoir perdu un si bon oncle... et quoi encore! Car je saurai bien tout. Quand il sera pacha, il pourra bien se faire qu'il t'amène une compagnie de Turcs devant le château; mais alors, tu auras déjà des cheveux blancs. Et prends garde de bien barricader toutes les issues, car il deviendra bon soldat et aucun janissaire ne le vaudra. Prends soin d'acheter beaucoup d'argent et de chasser ton frère quand il reviendra chez toi.

A ces mots, il partit en éclatant de rire. Pierre, l'être le plus misérable qui eût figure humaine, rentra chez lui. Il se promettait certainement

(A suivre)

BONNE SANTE BONNES ETUDES BONNE HUMEUR FR. 1163 LAITERIE ST-ALEXANDRE LIMITEE

Pourquoi acheter de "SUPEREME"? VOICI QUELQUES RAISONS: Prix les plus bas, Toujours la même qualité, Toujours des produits nouveaux, etc. SUPEREME LIMITEE

Qualité Supérieure... Toujours! Christies PREMIUM SODA CRACKERS SALTED

Les Beaux-Arts

Les Talents de chez nous

Les villes de Sorel et de Québec seront représentées par de jeunes artistes, à l'émission des Talents de chez nous, ce soir, à 8 heures, au réseau français de Radio-Canada.

Le représentant de Sorel est M. Lucien Charron qui exécutera sur l'accordéon *Jimmy Polka*. M. Roméo Goulet, violoniste de Québec, interprétera le toujours populaire *Menuet de Mozart*.

Les autres artistes qu'on entendra à cette émission commanditée par la compagnie Borden, seront: Mlle Jeannine Sauvé, de Montréal, qui chantera *Pomme d'api*; M. Jean-Paul Bertrand, de Montréal, basse, qui chantera *Mon jardin de roses*; M. Eugène Lalime, de Montréal, chanteur fantaisiste, qui interprétera *Elle a tout*; enfin, Mlle Hilda Gonthier, de Montréal, jeune chanteuse qui interprétera *Made-moiselle de Paris*.

Tous les jeunes artistes de Québec qui désirent avoir l'occasion de se faire entendre au réseau de Radio-Canada n'ont qu'à s'adresser par écrit aux Talents de chez nous, aux soins de Radio-Canada, à Montréal. Les concurrents sont choisis par un jury composé de MM. André Durieux, directeur musical, Omer Renaud, réalisateur, et Jean-François Pelletier, chef de réalisation à l'agence Young & Rubicam. Le gagnant de chaque émission reçoit un joli appareil portatif de radio. Les autres concurrents touchent chacun un prix en argent.

Ceux qui désirent assister à l'émission en la salle de l'Ermitage, rue Guy, à Montréal, doivent demander leurs billets à la compagnie Borden, chambre 400, 407 rue McGill, Montréal.



GLENN FORD ne semble pas intimidé par la compagnie galante qui l'entoure (Janet Leigh et Gloria de Haven) . . . il est vrai que Glenn est lui aussi "né à Québec". Cette scène est extraite du film *THE DOCTOR AND THE GIRL*, qui présentera le cinéma Palace à partir de vendredi.

Disques récents

PAR ALBIN RIVARD

Les albums de Chopin continuent de nous rappeler que l'année qui s'achève marque le centenaire de la mort de ce grand compositeur. Le pianiste Marylia Jonas, l'un des meilleurs interprètes de Chopin, a enregistré neuf *Mazurkas*, qui sont parmi les plus belles de la cinquantaine d'œuvres que l'auteur écrivit dans cette forme. (album Columbia D-288).

La *mazurka* est une danse originaire de la province polonaise de Mazurie, mais qui s'est ensuite répandue au point de devenir la danse nationale de toute la Pologne. Elle est à trois temps comme la valse, mais son rythme varie et les accents sont placés sur le troisième ou le deuxième temps. Liszt disait qu'il faut avoir vu danser la *mazurka* en Pologne pour saisir ce qu'elle renferme de fier, de tendre et de provocant. La grande place que tient cette danse dans l'œuvre de Chopin montre bien le nostalgique amour qu'il éprouvait pour sa patrie.

Chopin a parfois mêlé à la *mazurka* proprement dite, l'ardente et belle *Mazurka*, d'autres danses polonaises, comme la *Kujawiak*, qui est mélancolique et sentimentale. On trouve ce mélange dans deux des pièces jouées par Mme Jonas, les *Mazurkas* no 21, op. 30 no 4, et no 27, op. 41 no 2.

Mme Rise Stevens, du Metropolitan Opera, a enregistré huit chansons populaires dont les thèmes ont été tirés d'œuvres célèbres de plusieurs grands compositeurs. Voici ces pièces avec l'indication d'origine de leurs thèmes: *Moon Love*, thème du deuxième mouvement de la 5^{ème} symphonie de Tchaïkovski; *Our Love*, thème de l'ouverture *Roméo et Juliette* de Tchaïkovski; *Tonight We Love*, thème initial du Concerto no 1 de Tchaïkovski; *The Lamp Is Low*, thème tiré de la *Pavane* de Ravel; *Strange Music*, thème de *Nocturne* et du *Jour de Noces* à Toulhousien, de Grieg; *Full Moon and Empty Arms*, thème tiré du Concerto no 2 de Rachmaninoff; *As Years Go By*, thème de la *Danse hongroise* no 4, de Brahms; *Since First I Met Thee*, de Rubinstein. Mme Stevens est accompagnée par un orchestre dirigé par Morris Stoloff. (Album D-243).

Un autre album de musique populaire a été inclus dans la série des enregistrements classiques Columbia. Mme Mary Martin chante plusieurs pièces tirées d'opérettes à succès du Broadway: *Maybe*, tiré de *Oh, Kay*, de Gershwin; *But Not For Me*, de *Girl Crazy*, de Gershwin; *I See Your Face Before Me*, de *Between The Devil, de Schwartz*; *It's A Lovely Day Tomorrow*, de *Louisiana Purchase*, de Berlin; *A Foggy Day*, de *I Want In Distress*, de Gershwin; *I Want To Be With You*, de *Take A Chance*, de Youmans; *Glad To Be Unhappy*, de *On Your Toes*, de Rodgers; *My Funny Valentine*, de *Babes In Arms*, de Rodgers. (Album D-245).

Disques populaires: *Alone Again, I'm Sealing This Letter With Tears*, de *The Monkey Song*, *Wedding Bells*, *Ultra*, *You're Different*, *Thrill Me*, *Why Oh Why?* *If I Ever Love Again*, *Make Believe*, *The Warm Red Wine*, *Heavy Traffic Ahead*, *Along About Daybreak*, *Peppermint Stick*, *Maybe It's Because*, *Salt, Bye Bye Baby*, *It All Depends On You*.

Armstrong aligne une dizaine de portraits, 3 natures mortes et 3 paysages. Ces derniers sont encore les plus intéressants. Il n'y a rien à dire des natures mortes; les portraits, eux, tous de jeunes femmes ou d'adolescentes, manifestent un dessin encore trop timide et flou. L'artiste leur fait perdre une valeur certaine par ailleurs par leurs harmonies discrètes par des fonds de scène d'une matière exagérément terne. Nous avons un instant songé à ces photos comme en sont remplis tous les albums de famille et qu'on dirait toujours près de se décolorer entièrement.

Tinning avait mieux à offrir avec ses essais terre-neuviens. Il sait nous faire aimer la nouvelle province canadienne. Si "Channel Head" a la sécheresse d'un croquis d'architecte-paysagiste, par contre "Sur at Port-de-grave", tout vis, sait faire bouillonner l'écume de vagues et quelques traits éléphants bien choisis et en ne présentant presque seulement que des courbes. L'artiste nous montre aussi bien l'eau au repos, délicatement moirée, dans "Blow-me-down Stages", où les jeux d'ombres et de lumière sont également rendus avec scrupule et habileté.

Cycle Beethoven au Plateau

Voici le programme que donnera le réputé pianiste Loyonnet au cours des trois récitals qui auront lieu au Plateau les 14, 15 et 18 décembre au théâtre des Compagnons.

"LE DESTIN"
1. Sonate op. 10, no 1 — Allegro con brio — Adagio — Prestissimo.
2. Sonate op. 31, no 2 — Allegro — Adagio — Allegretto.
3. Sonate Appassionata op. 57 — Allegro assai — Andante con moto, Finale (Allegro ma non troppo, Prestissimo).

"LE RECOURS"
1. Sonate Pastorale op. 28 — Allegro — Andante — Scherzo — Rondo (Allegro ma non troppo).
2. Sonate "Aurore" op. 53 — Allegro con brio — Introduzione (Adagio molto), Rondo (Allegretto moderato, Prestissimo).
3. Sonate op. 109 — Vivace ma non troppo, Adagio espressivo, Vivace, Adagio, Vivace — Prestissimo — Andante molto cantabile ed espressivo.

"LE MESSAGE"
1. Sonate op. 10, no 3 — Presto — Largo e Mesto — Minuetto — Rondo (Allegro).
2. Sonate op. 110 — Moderato cantabile — Allegro molto — Adagio ma non troppo, Recitativo, Arioso dolente — Fuga (Adagio ma non troppo), L'istesso tempo di Arioso — L'istesso tempo della Fuga.
3. Sonate op. 111 — Maestoso, Allegro con brio ed appassionato, Arietta (Adagio molto semplice e cantabile).

"Rêve de valse" au théâtre Molson
L'opérette populaire "Rêve de Valse" est l'affiche du Théâtre Lyrique Molson, à son émission du lundi, 5 décembre. Quelques-uns des artistes lyriques les mieux connus ont été choisis pour interpréter cette opérette: entre autres, Marthe Létourneau, José Forges, Lionel Daunas, Gérard Paradis. Comme d'habitude, l'orchestre Molson sera sous la direction de Jean Deslauriers; Albert Duquesne sera le narrateur, et Roger Baul, l'annonceur.

Le Théâtre Lyrique Molson est radiodiffusé chaque lundi soir, de 9 h. à 10 h., par le réseau français de Radio-Canada. Pour assister aux émissions, données de la scène de l'Auditorium du Plateau, à Montréal, on se procure des billets en écrivant au Théâtre Lyrique Molson, boîte postale 7200, Montréal, sans oublier de joindre à chaque demande une enveloppe affranchie et adressée au nom du destinataire.

Carlo Rim réalisera l'an prochain deux films dont il est l'auteur: *La maison Bonduid* et *Les moutons de Panurge* avec Paul Meurisse.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le technicolor semble à la mode. W. Dieterle doit tourner en utilisant ce procédé, on annonce que Jean Gremillon réaliserait un film moyenâgeux et en technicolor, *Le tombeau des amants*.

Jean Gremillon, qui vient de terminer un court métrage intitulé: *Les joies de l'existence*, voudrait aussi porter à l'écran le livre de Jules Roy: *La vallée heureuse*.

On annonce la sortie en exclusivité, à Paris, d'un très grand film français: *Portrait d'un assassin*, réalisé par Bernard Roland avec comme principaux interprètes Maria Montez, Erich von Stroheim, Arletty, Pierre Brasseur, Dalio, Marcel Dieudonné, les Fratellini et Jules Berry.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

'Le Malade Imaginaire' en 2e semaine chez les Compagnons

"Les Compagnons sont ressuscités. La troupe est sortie de sa léthargie. Molière, ce grand génie, a permis ce miracle. Les Compagnons ont fait un succès complet du *Malade Imaginaire*. La critique est unanime: "Le malade attire toute la ville; c'est Robinet, un contemporain de Molière qui écrit cette phrase. Un grand succès s'annonçait! Molière meurt, hélas! après la 4e représentation.

Les Compagnons pour leur part ont eu plus de veine que Molière lui-même. Ils en seront, ce soir, à leur 13e représentation. Plus de deux mille personnes ont vu le *Malade* dans les deux seules journées

de samedi et dimanche. Le public n'a pas cessé un instant de rire. Il y a longtemps que le public français ne s'était amusé aussi fermement à Montréal. De la première à la dernière scène on est pris par cette piquante satire de la médecine. Le divertissement de la fin est au dire d'un critique, une des scènes les plus drôles jamais montées à Montréal.

Les représentations se continuent jusqu'au 10 décembre inclusivement, excepté les dimanches et lundis; matinales les jeudis et samedis. Billets à la porte ou en téléphonant à AM. 7739.

Le théâtre parisien de La Gaité Lyrique présente actuellement "Symphonie Portugaise". Cette nouvelle est susceptible d'intéresser nos lecteurs en ce sens que le directeur de la Gaité Lyrique n'est autre que M. Henri Montjoye qui, on s'en souvient, monta *Mam'zelle Nitouche*, aux Variétés Lyriques, en collaboration avec Charles Goulet.

Les vedettes de ce spectacle, qui remporte un appréciable succès auprès du public parisien, sont Germaine Roger (qui jouait *Mam'zelle Nitouche*) et André Dassary (dont on n'a pas oublié la belle tenue dans *L'Auberge Qui Chante et Chanson Gitane*).

Symphonie Portugaise est une œuvre de José Padilla; elle offre une fresque colorée de Portugal d'hier et d'aujourd'hui. Notons qu'elle rompt quelque peu avec la tradition de la Gaité Lyrique qui s'était jusqu'à présent spécialisée dans la reprise des classiques de l'opérette, tels que *Le Grand Mogol*, *La Chaste Suzanne*, etc... Peut-être *Symphonie Portugaise* rompra-t-elle également la tradition de nos Variétés Lyriques au cours d'une prochaine saison?

Un nouveau centre musical à Londres
Dernièrement, le premier ministre, M. Attlee, posait la pierre angulaire de la salle de concert permanente qui sera le noyau du nouveau centre musical de Londres. Située sur la rive sud de la Tamise à Westminster, dans la zone qu'on aménage en vue du Festival de Grande-Bretagne, cette salle ouvrira pour le Festival, alors qu'une série de concerts y sera donnée. S'élevant à l'un des endroits les plus imposants de Londres, la salle de concerts sera le premier bâtiment municipal qu'on y élèvera et les plans en comporteront maintes idées entièrement nouvelles. Les murs extérieurs et les fenêtres se composeront de vastes vitres de verre ininterrompues, au rez-de-chaussée et au premier étage, pour donner une belle vue de la Tamise et du spectacle de la vie à Londres, le jour et la nuit, dans les restaurants et les foyers. La masse imposante de la salle proprement dite semblera flotter sur cette coquille transparente. Le poids en sera supporté par des piliers longs et minces en béton armé. De forme rectangulaire, les lignes en seront dictées par les nécessités de l'acoustique. La salle logera confortablement environ 3500 personnes.

MATINEE SYMPHONIQUE
Voici le programme de la prochaine matinée des Concerts symphoniques de Montréal samedi, le 3 décembre.
Deux extraits de *Lohengrin*, de Wagner; le prélude du I^{er} acte et l'introduction du 3^{ème} acte.
Water Music, de Haendel.
Concerto pour piano et orchestre de Walter Piston, soliste M. Samuel Levitan.
Ouvverture-Fantaisie, de Roméo et Juliette de Tchaïkovsky. Questions, et Surprise.

LES AMIS DE L'ART
Événements artistiques: Au Plateau, les 2 et 3 décembre, Ballet Music Hall de Morenoff. Au Plateau, le 3 décembre, Matinée symphonique. Au Plateau, le 7 décembre, récital de Paul Loyonnet, pianiste. Au Moysse Hall, le 7 décembre, concert du Quatuor à cordes McGill. Au Windsor, le 11 décembre, les Dimanches poétiques. Au Plateau, le 15 décembre, débat: "La femme parle-t-elle plus que l'homme?"
Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre aux endroits suivants: chez les Compagnons, jusqu'au 10 décembre inclusivement, en soirée, et les 1, 3, 5 et 10 décembre en matinée, "Le

Congédiement officiel de l'agent Vincelette
A la recommandation du chef de police Albert Langlois, le Comité exécutif a officiellement démis de ses fonctions hier l'agent Real Vincelette.
Le congédiement remonte au 21 novembre, alors que l'agent Vincelette avait été suspendu par le directeur Langlois, à la suite d'un vol à main armée commis dans une banque et pour lequel Vincelette avait été condamné à cinq ans de pénitencier.
Le congédiement officiel s'imposait, a-t-on expliqué, pour éviter toute réclamation contre la Cité, notamment en ce qui concerne le fonds de pension.

Grapho-analyse du "Devoir"
par Mark Ellery, B.A., C.G.A.
Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée d'un somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", case postale 500, Fines d'Armes, Montréal.

Au Saint-Denis

Voilà votre dernière chance pour applaudir le grand canadien Le Cœur de Village, d'après un scénario de Robert Choquette, et les 9 Compagnons de la Chanson, à la scène. Commencant samedi Tino Rossi dans un film musical, un autre triomphe. *Deux amours*, dans lequel il apparaît sous trois visages dissimulables. Dans *Destins* on l'avait déjà vu sous deux aspects différents mais cependant toujours si agréables, puisqu'il s'agit de deux frères. La multiplication des Tino Rossi... quelles possibilités, quelle gamme d'intéressantes pour un comédien. Les admiratrices du plus célèbre chanteur de charme ne s'en plaindront pas.

Tino Rossi interprète de nouveaux refrains qui demain seront sur toutes les lèvres; tous sont fort beaux: *La Machine*; *L'Amour commande*; le célèbre *Notre Père*; *Heureux cavalier* et *Le poème de Fifi*.

Au même programme un film d'action et d'aventure, spectaculaire et souhait: *Contre-attaque*, mettant en vedette Lucien Cordel, Jimmy Holt, Louis Salou et Lise Topp. Ce film dramatique, captivant et original raconte l'histoire d'anciens repris de justice repentis qui se montrent plus perspicaces que les plus fins limiers afin de protéger l'innocente et démasquer le coupable. A la tête de cette magnifique distribution il convient de citer particulièrement Lucien Cordel qui la domine par une présence lourde, violente, presque écrasante.

Les expositions
Charme discret et finement rendu du pays terre-neuvien
W.W. Armstrong et Campbell Tinning au Musée des Beaux-Arts

Cette lumière, Tinning sait particulièrement la faire sentir par des contrastes de couleurs comme les jaunes pâles opposés aux bleus turquoises de son "Briquet", qui serait presque la meilleure œuvre du groupe. Mais nous croyons avoir trouvé encore mieux avec "St. Luke's Church, Ship Cove", d'une charge vraiment nostalgique et dont la simplicité de moyens plait tout à fait à la perspective soignée et minutieuse de "Colley's Cove". "Rain at Port-aux-Basques" donne à merveille l'impression de lieux habités sans qu'y paraisse une figure. Même les filets de pêche étendus au sol ont l'air de multiples serpents qui s'étirent.

Horaires des cinémas
CINEMA DE PARIS:
"Fabiola" 10 h. 10 5 h. 20, 8 h. 35.
SAINT-DENIS:
"Le Cœur de Village" 7 h. 45, 9 h. 30.
"Compagnons de la Chanson" 2 h. 50, 5 h. 50, 9 h.
CHAMPLAIN:
"La fièvre tzigane" 12 h. 10, 2 h. 08, 4 h. 06, 6 h. 03, 8 h. 25, 10 h. 12.
ELECTRA:
"Vous ne l'emporterez pas avec vous" 12 h. 2, 2 h. 15, 4 h. 35, 6 h. 55, 9 h. 20.
PALACE:
"Distant Kiss" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 4 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.
LOREY:
"Under Capricorn" 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 25.
CAPITOL:
"Pinkie" 10 h. 15, 12 h. 20, 2 h. 50, 5 h. 05, 7 h. 20, 9 h. 30.
PRINCESS:
"She Wore a Yellow Ribbon" 10 h. 10, 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 40.
IMPERIAL:
"Roughshod" 10 h. 15, 12 h. 35, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 20, 10 h. 30.
"Savage Splendor" 11 h. 50, 2 h. 25, 5 h. 05, 7 h. 40, 10 h. 10.
ORPHEUM:
"Make Believe Ballroom" 10 h. 15, 12 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 20, 10 h. 30.
"Lost Tribe" 11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 10.

Malade imaginaire, de Molière. A l'École supérieure Richard, billets en vente pour le concert de Gérard Barbeau, soprano, Robert Bourret, pianiste, Jean Graveline, violoniste, le 10 décembre, au Plateau.
LAISSEZ-PASSER: En s'adressant à Mme A. Payette, FR. 8200, on peut se procurer des laissez-passer pour visiter les différents musées. On doit s'adresser quinze jours à l'avance pour faire la demande des laissez-passer et noter qu'ils ne sont valables que pour un mois.

BILLETS GRATUITS: Matinée symphonique, le 3 décembre, au Plateau. La Société d'étude et de conférences présente Mme C. Sakellaropoulos, ambassadrice de Grèce, dans une causerie intitulée: "La femme grecque à travers les âges", mardi le 6 décembre, à l'hôtel Windsor.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat, 3815, rue Calixa-Lavallée, téléphone: FR. 1119.

Gazette artistique
Horaires des cinémas
CINEMA DE PARIS:
"Fabiola" 10 h. 10 5 h. 20, 8 h. 35.
SAINT-DENIS:
"Le Cœur de Village" 7 h. 45, 9 h. 30.
"Compagnons de la Chanson" 2 h. 50, 5 h. 50, 9 h.
CHAMPLAIN:
"La fièvre tzigane" 12 h. 10, 2 h. 08, 4 h. 06, 6 h. 03, 8 h. 25, 10 h. 12.
ELECTRA:
"Vous ne l'emporterez pas avec vous" 12 h. 2, 2 h. 15, 4 h. 35, 6 h. 55, 9 h. 20.
PALACE:
"Distant Kiss" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 4 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.
LOREY:
"Under Capricorn" 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 25.
CAPITOL:
"Pinkie" 10 h. 15, 12 h. 20, 2 h. 50, 5 h. 05, 7 h. 20, 9 h. 30.
PRINCESS:
"She Wore a Yellow Ribbon" 10 h. 10, 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 40.
IMPERIAL:
"Roughshod" 10 h. 15, 12 h. 35, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 20, 10 h. 30.
"Savage Splendor" 11 h. 50, 2 h. 25, 5 h. 05, 7 h. 40, 10 h. 10.
ORPHEUM:
"Make Believe Ballroom" 10 h. 15, 12 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 20, 10 h. 30.
"Lost Tribe" 11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 10.

UN DEUXIEME et DERNIER CONCERT pour répondre à la demande populaire.

LES COSAQUES DU DON dirigés par SERGE JAROFF

SAMEDI APRES-MIDI au HIS MAJESTY'S

UGO UGARO

Variétés Lyriques MONUMENT NATIONAL CE SOIR

FIERE TZIGANE EN TECHNICOLOR

CHAMPLAIN



SHIRLEY TEMPLE a toutes les qualités pour jouer L'APPRENTISSAGE AMOUREUX... L'Electra présentera cette délicieuse comédie à partir de samedi prochain.

Echos du cinéma

Marc Allegret va réaliser pour Pierre Braunberger: *Les Luthiers sont coupés*, d'après un scénario de Vadim. Aucun acteur n'a encore été engagé.

Jacques Deval réalisera en décembre *Du thé pour M. Jossé*, d'après un scénario original dont il est l'auteur. Madeleine Robinson, Bernard Blier et Michel Auclair seront ses interprètes. L'an prochain, Jacques Deval portera à l'écran *L'âge de Juliette*.

Le technicolor semble à la mode. W. Dieterle doit tourner en utilisant ce procédé, on annonce que Jean Gremillon réaliserait un film moyenâgeux et en technicolor, *Le tombeau des amants*.

Jean Gremillon, qui vient de terminer un court métrage intitulé: *Les joies de l'existence*, voudrait aussi porter à l'écran le livre de Jules Roy: *La vallée heureuse*.

On annonce la sortie en exclusivité, à Paris, d'un très grand film français: *Portrait d'un assassin*, réalisé par Bernard Roland avec comme principaux interprètes Maria Montez, Erich von Stroheim, Arletty, Pierre Brasseur, Dalio, Marcel Dieudonné, les Fratellini et Jules Berry.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Carlo Rim réalisera l'an prochain deux films dont il est l'auteur: *La maison Bonduid* et *Les moutons de Panurge* avec Paul Meurisse.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

Le scénario original de *Portrait d'un assassin* est de Marcel Rivet, l'adaptation de Henri Decoin et Marcel Rivet, les dialogues de Charles Spaak et François Chalais, la musique est du compositeur Maurice Thiriet et les images de Roger Hubert.

INGRID BERGMAN JOSEPH COTTEN MICHAEL WILKING ALFRED HITCHCOCK'S UNDER CAPRICORN TECHNICOLOR LOEWS 2ème semaine

THAT MIDWINTER KISS TECHNICOLOR PALACE

PINKIE THE PASSION FOR WHITE JEANNE CRAIN ETHEL BARRYMORE ETHEL WATERS WILLIAM LINDQUIST CAPITOL

SHE WORE A YELLOW RIBBON JOHN WAYNE JOANNE DREW JOHN HODGINS BEN JOHNSON HARRY CAREY, JR. PRINCESS

MABOK ELEPHANT DU DIABLE DOROTHY LAMOUR EN TECHNICOLOR! AU RITZ CAFE

SAVAGE SPLENDOR WILDEST WESTERN ABLE TO CONQUER ROUGHSHOD IMPERIAL

FABIOLA CINEMA PARIS 7ème SEMAINE

LA CURE DE VILLAGE ST. DENIS IRREVOCABLEMENT DERNIERE SEMAINE

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON DOUBLE ATTRACTION A PRIX POPULAIRES

Par la faute de M. Hertz

LE JOURNAL DE CLAUDE-HENRI GRIGNON (C.K.A.C., dimanche, 7 h. p.m.)

Chacun a ses vices secrets et ses faiblesses cachées. L'un des miens, c'est d'avoir été, dans mon adolescence, un admirateur candide, naïf et enthousiaste des Pamphlets de Valdombre.

Je sais bien que je ne suis pas le seul. Nombre de lecteurs ont trouvé leur plaisir dans ces cahiers plus ou moins mensuels que publiait jadis Claude-Henri Grignon. Même les adultes pouvaient s'amuser à dévorer ces pages, qui se lisaient d'ailleurs très bien, et dans lesquelles tout un chacun se faisait éreinter pour peu qu'il s'éloignât de la ligne zigzagante tracée par le parti libéral.

Mais pour moi, le goût que j'y ai pris est d'autant plus honteux que, n'ayant pas atteint l'âge du discernement, je prenais Valdombre au sérieux. S'il garde ses papiers en ordre et s'il conserve toute sa correspondance, M. Grignon pourrait peut-être produire, pour ma plus grande honte, certaine lettre que je lui écrivis un jour.

Je l'appellais notre Léon Bloy canadien, je l'assurais de ma fidélité éternelle, je reconnaissais en lui l'incorruptible enfin qui avait droit au respect des jeunes... Bref, j'étais en Belles-Lettres.

Tout ce long préambule pour expliquer ma peine à approcher aujourd'hui Valdombre avec un esprit dégagé. Les hommes qui ont déçu notre adolescence et qui ont abusé (bien inconsciemment sans doute) de notre naïveté de jeunesse, peut-on vraiment les pardonner? J'en doute encore.

Et quand, posté devant mon récepteur, j'écoutais dimanche soir dernier le Journal de Valdombre, je sentais monter en moi un ressentiment assez ridicule sans doute mais quand même réel.

C'est pourquoi je serai fort prudent dans ma critique; c'est pourquoi je prévient le lecteur contre mon parti pris.

Après toutes ces précautions, autant dire tout net et d'un seul souffle que j'ai trouvé l'émission fort mauvaise. Non certes que M. Grignon manque de talent; il en a à revendre. Mais j'ai un double reproche à lui faire. Et comme je viens d'évoquer les années du collège, j'emploierai aussi la division classique des critiques collégiennes: quant au fond, quant à la forme.

Le fond, c'est du Valdombre.

Dimanche dernier, il parla tour à tour de la Politique nationale, de Berthelot Brunet et d'un journal du Nord qui vient de publier un numéro spécial.

Sur la politique nationale, M. Grignon nous a déclaré que quiconque ne s'entendrait pas avec M. Saint-Laurent lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale mériterait d'être jeté aux enfers. Evidemment, je résume. Mais dans le flot d'imprécations, de protestations et de considérations savantes qu'il a déversées sur le sujet, il n'y avait rien d'autre qu'on pût distinguer. On avouera que c'est un peu court.

Le billet sur Berthelot Brunet était beaucoup plus sympathique. Mais quand donc Valdombre se guérira-t-il de ces protestations: genre: "On ne dira pas que je massacre tout le monde..."? Tout le monde sait que M. Grignon ne massacre pas tout le monde. Les redondances peuvent sans doute servir comme figure de style pour un pamphlétaire, mais il ne faut pas en abuser, pas plus que des métaphores.

Enfin, sur le Journal de l'Assomption, M. Grignon a aligné quelques souvenirs admiratifs à l'adresse de quelques politiciens des temps passés, trop brefs pour que les auditeurs de notre génération y puissent goûter grand-chose.

La forme? Par-ci par-là, on retrouve des traces du vrai style de Valdombre: une phrase qui vibre, une expression bien venue, un canadianisme bien placé.

Mais la voix et le ton ne conviennent guère. Qu'on me comprenne bien: je n'ai pas d'objection à ce timbre de vociférateur, ni à ce ton de rage froide. Mais encore faudrait-il qu'ils fussent employés à des usages qui les justifient. Valdombre tonne, tonne et tonne encore, même quand il fait l'éloge de quelqu'un. Et cela fatigue l'oreille.

Enfin, n'exagérons rien. M. Grignon souffre sans doute du fait que nous attendons de lui beaucoup plus qu'il ne donne. Et même ce qu'il donne ne vaut pas mieux que bien des textes neutres débités par des speakers suaves à la voix commerciale.

Et puis, je juge le Journal sur une seule émission. La critique radiophonique ne peut tout de même pas rester à l'écoute à l'année longue.

Et puis, je sais bien que M. Grignon s'en fout pas mal. Aussi ai-je écrit ce papier pour les seuls auditeurs.

Gérard PELLETIER

Nous exporterons 1,700,000 arbres de Noël aux Etats-Unis

L'an dernier nous en avons exporté 2,018,000 - 24,455,903 en 20 ans

Québec, 1er (D.N.C.) — L'exportation des arbres de Noël aux Etats-Unis est commencée depuis le début de novembre. Aux gares de chemins de fer, dans diverses régions de la province, mais particulièrement dans les comtés en bordure de la frontière américaine, les arbres de Noël attendent les convois qui les transporteront outre-frontière.

L'an dernier, 2,018,000 arbres de Noël ont été exportés aux Etats-Unis. C'était une année record. En 1949, il y aura diminution sensible, par suite de la rareté de la main-d'oeuvre et aussi, parce que des milliers d'arbres se sont perdus

coupe des arbres de Noël depuis un grand nombre d'années. Quand nous l'avons rencontré, hier, M. Roy venait de recevoir une revue de la plaquette intitulée "L'arbre de Noël", qui paraîtra dans quelques jours. Dans cette plaquette, qui est presque un volume, M. Roy fait l'historique de l'arbre de Noël, indique comment faire un choix judicieux des arbres que l'on veut couper et donne des conseils pratiques sur la façon d'exploiter les arbres de Noël.

Consommation domestique. Les chiffres que nous avons mentionnés plus haut ne comprennent que les arbres destinés à l'exportation. Des milliers d'autres sont dirigés vers les villes et les diverses localités de la province.

Dans notre province, les arbres de Noël sont coupés exclusivement sur les terres des particuliers. M. Roy nous a déclaré que seule la Colombie britannique permet d'en couper sur les terres de la Cou-

ronne. Chez nous, les exportateurs d'arbres de Noël doivent obtenir un permis du ministère des Terres et Forêts. Ce permis ne coûte rien, mais il faut fournir la preuve que tous ceux qui ont vendu les arbres de Noël ont été payés.

M. Roy nous a encore déclaré que de 1928 à 1948, soit pendant une période de 20 ans, la province de Québec a exporté 24,455,903 arbres de Noël.

Les expéditions d'arbres de Noël, nous a dit en terminant M. Roy, se font par chemins de fer, par camions, mais aussi par avion. L'an dernier, nous avons encore des commandes pour les Bermudes et Cuba, par la voie des airs. Cette année, nous avons encore des demandes qui nous viennent des Antilles, ce qui prouve la popularité de nos arbres de Noël. Naturellement, les expéditions devront se faire par avion.

Décorations papales à des Joliettains

Joliette, 1er (D.N.C.) — En récompense de leur dévouement aux mouvements d'action catholique et aux oeuvres pontificales, cinq paroissiens de la cathédrale se sont vu attribuer la médaille Pro ecclesia et Pontifice par S.S. le Pape.

Ces décorations ont été apportées de Rome par Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, qui les épingla lors de la cérémonie spéciale et solennelle qui aura lieu en la cathédrale dimanche, 11 décembre prochain.

Sont à l'honneur: M. Maurice Brisson, Mme Lucien Dugas, Mme Alban Dionne, Mme Maurice Brisson et Mme (Dr) Edmond Piette.

Cinéma-botanique

Au royaume des plantes

Le public est cordialement invité à assister à la cinquième représentation de cinéma-botanique qui aura lieu demain, le 2 décembre 1949, à 3 h. de l'après-midi et à 8 h. 30 du soir, dans le grand amphithéâtre du Jardin botanique de Montréal.

Les films documentaires suivants seront alors présentés: "Le parc National Yosemite" où résistent les Séquoias géants; "Le Jardin botanique de Kew", en Angleterre; "Le Monde des champignons"; "Le développement d'une moisissure"; "L'Histoire du microscope"; "Les Etres infiniment petits", que le microscope optique nous permet d'observer; "Les Mondes Nouveaux", ultra-microscopiques que nous révèle actuellement le microscope électronique, invention récente. Le programme sera brièvement commenté par le Dr Auray Blain. Admission gratuite.

ISOLEZ VOTRE MAISON VOUS-MÊME

ZONOLITE

isolant léger, entièrement minéral



VOUS RÉDUIREZ DE 30% VOS FRAIS DE CHAUFFAGE

ZONOLITE

présente 8 caractéristiques uniques:

- 1. Faible conductibilité calorifique permanente.
2. Coût d'installation et d'achat très bas.
3. Absolument incombustible.
4. Fait de mica pur; imputrescible et à l'épreuve de la vermine.
5. Reste en place indéfiniment.
6. Remplit tout espace sans découpage, ni ajustage ni gaspillage.
7. Facile à manipuler et à installer.
8. Propre et inoffensif à l'épiderme.

FAITES LE TRAVAIL VOUS-MÊME Il n'y a rien de plus simple!

Vous pouvez réduire immédiatement vos frais de chauffage de 30% et garder votre maison plus fraîche l'été prochain — grâce à Zonolite, l'isolant sensationnel. Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste pour poser du Zonolite — vous isolez votre grenier en une demi-journée.

Le Zonolite est léger, propre, facile à manipuler. On n'a qu'à verser du sac et à le niveler. Il entoure étroitement les solives et montants, coule autour des fils, attaches, clous et autres obstacles, ne s'affaisse pas, ne laisse pas de vides par où la chaleur risquerait de s'échapper. Une fois en place, le Zonolite y reste — DÉFINITIVEMENT.

Un seul sac de Zonolite (4 pieds cubes) recouvre 16 pieds carrés sur une profondeur de 3 pouces, suffisante dans la plupart des cas. Le sac, livré à Montréal, ne coûte que \$1.20. Calculez ce qu'il vous faut et téléphonez votre commande à un marchand de matériaux de construction ou encore, appelez: LA. 7255.

Ecrivez pour demander la brochure gratuite "Comment protéger votre foyer contre l'inconfort et les intempéries en l'isolant avec le Zonolite".



... vous donnera du confort toute l'année

CE SOIR à 10 h. 15

PAUL SAUVÉ

Ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse

Radio-Canada L'Union Nationale

Tous les jeudis soir à 8 heures

Borden présente

"LES TALENTS DE CHEZ-NOUS"

Le chef d'orchestre: ANDRÉ DURIEUX. Maître de cérémonies: ROGER BAULU. Synthétisez RADIO-CANADA CBF MONTREAL les jeudis soir à 8 HEURES

RADIO

JEUDI, 1er DECEMBRE

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'Interpède. CBF-Variété. CKAC-Elle et lui. CJAD-Nouvelles. CFCF-Star Club. CHLP-Revues des nou... CKVL-Chansonnettes.
6.15 P.M. CKAC-Dites-moi. CBF-Radio-Journal. CBF-Nouvelles. CJAD-Balroom.
6.30 P.M. CBF-Revue de l'act... CBF-Radion Union. CKAC-Forum sports. CKVL-Nouvelles. CFCF-Nouvelles. CHLP-Chansonnettes.
6.45 P.M. CBF-En dînant. CKAC-Nouvelles. CFCF-Instrumentally...
7.00 P.M. CKAC-Les sélections... CBF-Un homme. CBF-Bernie Bradon. CKVL-Chansonnettes. CJAD-Nouvelles. CFCF-Beulah. CHLP-Autour de la tab.
7.15 P.M. CKAC-Le moulin des... CBF-Metropole. CBF-Troubadour. CJAD-Dans un show. CFCF-Jack Smith. CHLP-Heure familiale.
7.30 P.M. CBF-Radio-Gazette. CBF-Le cure de village. CBF-Causerie. CKAC-La rue des pign... CJAD-Dévo. Festeira. CFCF-Club 15. CHLP-Blanc et noir.

VENDREDI, 2 DECEMBRE

- 5.00 A.M. CKVL-Bonjour.
6.00 A.M. CBF-Réveil. CKAC-Messe du jour. CKVL-Bonjour. CJAD-Nouvelles. CFCF-Réveil.
6.15 A.M. CKVL-Prière du matin.
6.30 A.M. CKAC-Eveil. CJAD-Debout Mtl.
6.45 A.M. CJAD-Sacre-Coeur. CKAC-Eveil agricole.
6.50 A.M. CHLP-Ouverture.
7.00 A.M. CBF-Opéra de quat'sous. CKAC-Nouvelles. CKVL-On prend le café. CJAD-Nouvelles. CFCF-Nouvelles. CHLP-Cartouche.
7.15 A.M. CHLP-Neur. N-Dame... CBF-Elevations. CBF-Dévotions. CKAC-Michel Noël. CFCF-Musique. CFCF-Réveil.
7.30 A.M. CBF-Op. Quat'sous. CKAC-Actualités. CBF-Nouvelles. CJAD-Nouvelles. CFCF-Nouvelles.
7.45 A.M. CKAC-L'Oratoire.
8.00 A.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CKAC-Nouvelles inter. CBF-Bonjour mes sa. CJAD-Nouvelles-sports. CHLP-Radio S-Coeur.
8.15 A.M. CBF-Nouvelles et sports. CBF-Musique. CBF-Elevations. CBF-Dévotions.

Advertisement for Zonolite insulation materials, listing various suppliers like National Builders Supply Ltd., Lasalle Builders Supply Ltd., Alex Bremner Limited, Mount Royal Paving & Supplies Limited, W. McNally & Co. Inc., and Stinson Reeb Supply Co., Ltd. with their addresses and phone numbers.

La Chambre de Commerce française a fait augmenter nos importations de France

Un discours de l'ambassadeur de France au déjeuner de la Chambre de commerce française de Montréal

La Chambre de commerce française de Montréal a reçu le nouvel ambassadeur de France au Canada, M. Hubert Guérin, au cours d'un déjeuner officiel, groupant de nombreuses personnalités françaises et canadiennes. A l'issue de cette réception, l'ambassadeur a prononcé quelques mots sur le relèvement de l'économie française et particulièrement sur les relations sans cesse croissantes de cette dernière avec le Canada.

Le commerce franco-canadien repose presque entièrement entre les mains des membres de la Chambre de commerce française de Montréal, dont la fondation remonte à 1886, "ceux-ci, a assuré M. Guérin, peuvent être fiers de la tâche accomplie et peuvent être assurés de l'appui constant de l'ambassadeur". La France, a poursuivi le conférencier, a grandement souffert au cours de la dernière guerre et il n'est pas utile de rappeler ici que l'on évalue à coups de milliards de francs les pertes infligées à l'économie française sous toutes ses formes.

"Les statistiques de 1945 indiquent notamment que nos exportations s'étaient réduites des trois quarts comparativement à 1939. Heureusement, l'écoulement est main-

tenant remonté et, si notre commerce avec le Canada a presque quadruplé depuis 1945, c'est à vous, messieurs, que la France le doit, ainsi qu'à la collaboration compréhensive et efficace des hommes d'affaires canadiens.

Le chiffre des exportations françaises vers le Canada atteint près de trois millions de dollars par an. Il n'est pas douteux par ailleurs, a ajouté M. Guérin, que les accords commerciaux réalisés à la conférence de Genève seront de nature à augmenter encore les échanges Canada-France, ainsi qu'à faciliter les relations douanières.

M. l'ambassadeur de France a ensuite remis à M. Gabriel Grozier, homme d'affaires français, la médaille du Travail. M. Crozier s'est,

en effet, signalé par son dévouement constant à la cause du commerce français à l'étranger. Le président de la Chambre de commerce française, M. Georges Vinant, présidait le déjeuner et l'on remarquait dans l'assistance, entre autres personnalités :

M. Guy Vanier, représentant le maire de Montréal, M. Gérard Dubois, attaché commercial de France à Montréal, M. Ernest Triat, consul général de France à Montréal, M. Pierre Gabard, consul de France, le R.P. Rio, des missions esquimaux, M. Jean Querton, consul général de Belgique à Montréal, et M. Marcel Neouze, président des Anciens Combattants français à Montréal, qui a remercié le conférencier.

Message d'adieu de M. R. C. Vaughan à ses collègues du Canadian National

L'ancien président des Chemins de fer nationaux dit qu'il y a encore d'importantes tâches à remplir et de nombreuses difficultés à surmonter — Les taux de fret — Importance de l'industrie des chemins de fer

Dans un message d'adieu à ses collègues du Canadian National publié dans le dernier numéro du *Canadian National Railways Magazine*, M. R. C. Vaughan, C.M.G., qui se retire comme président et directeur général du réseau le 31 décembre dit ceci :

"Comme l'a annoncé le ministre des transports à la Chambre des Communes, à la fin de l'année j'abandonne mes fonctions et cesserai d'être votre président et directeur général, après plus de 51 ans de service dans les chemins de fer.

"Avant de partir je désire cependant profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous remercier tous et chacun de l'aide loyale que vous m'avez toujours accordée. Nous avons traversé ensemble des temps difficiles et d'autres agréables, mais toujours votre loyauté envers le chemin de fer et moi-même a été sans reproche et je vous en suis profondément reconnaissant. Nous avons traversé ensemble les dures années de la guerre. Pendant cette dure période un volume sans précédent de marchandises et un nombre considérable de voyageurs ont été transportés sans retards sérieux et le Canadian National s'est taillé une réputation enviable non seulement sur ce continent mais dans l'esprit de tous nos alliés. Sans votre coopération et votre aide cette tâche immense n'aurait pu être menée à bien.

Les taux de messagerie

"Il y a d'autres tâches importantes à remplir et de nombreuses difficultés à surmonter encore. Les tarifs de marchandises sont trop bas, la concurrence est âpre et dans le cas des autobus et des camions, entre autres, elle ne subit aucun contrôle efficace. Mais en dépit du fait que cette concurrence est menaçante et peut le deve-

nir encore plus, en dépit du fait qu'elle peut s'étendre dans d'autres directions, ce pays doit dépendre pour de longues années encore des chemins de fer. Nous sommes plus qu'un agent de transport, nous sommes plus qu'une industrie, nous sommes l'épine dorsale de la nation.

Une profession honorable

"L'occupation, je devrais dire la profession d'un homme de chemin de fer est très honorable. Elle ne peut être remplie que par des hommes et des femmes ayant un sens profond de leurs responsabilités personnelles et publiques. Vous êtes, je le sais par expérience, de bons hommes de chemin de fer. Gardez donc votre foi et votre enthousiasme. La nation a besoin de vous.

Importance de l'industrie

"Les chemins de fer sont encore la plus importante industrie au Canada. Ils sont en grande partie responsables du développement de ce grand pays qui est nôtre. Ils représentent encore le mode de transport le moins coûteux si l'on tient compte de tous les facteurs. Le Canada compte sur les chemins de fer pour fournir le transport à ses régions non développées et je crois que le peuple du Canada se rendra compte un jour que ce sont les chemins de fer qui ont permis de continuer à prospérer, ses chemins de fer ont permis de poursuivre leur exploitation sur une base financière solide afin de donner la forme de transport moderne dont on a besoin. Quand les chemins de fer sont prospères, le Canada est prospère parce que le chemin de fer dépense plus d'argent en salaires et en matériaux que toute autre industrie au Canada et si ce pouvoir d'achat disparaît, le Canada tout entier en souffrira.

"En ce qui concerne les rapports officiels avec vous cessent, mais personnellement je m'intéresse au bien-être de chacun de vous et je suivrai de près les affaires du Canadian National auxquelles je serai toujours très intéressé.

"Mes relations avec le Canadian National ont été heureuses bien que difficiles à certains moments et mes relations avec nos hauts fonctionnaires et employés, les conseillers d'administration, les gouvernements et le public seront toujours pour moi d'heureux souvenirs. C'est pourquoi je dis à chacun de vous au revoir mais pas adieu, car j'espère avoir le plaisir de voir encore plusieurs d'entre vous de temps à autre.

"Avec l'approbation du gouvernement, le conseil d'administration a nommé M. Donald Gordon mon successeur. M. Gordon a une réputation au pays et à l'étranger de grande habileté et de courage comme vous le savez. Son nom est connu dans toutes les maisons canadiennes depuis plusieurs années. Il apportera au chemin de fer de nombreuses connaissances et une grande expérience. Je suis sûr que vous donnerez à M. Donald Gordon le même support loyal qui a été l'un des caractéristiques de tous les bons hommes de chemin de fer. Je vous offre mes meilleurs vœux pour l'avenir.

Le développement minier du Canada

Paris, 1er (A.P.) — A son arrivée à Paris, le secrétaire américain à la Défense, M. Louis Johnson, a réitéré son affirmation de la veille, à Londres, qu'il n'a jamais été question entre les deux grandes puissances de permettre le réarmement de l'Allemagne occidentale. M. Johnson avait alors ajouté que le danger d'une nouvelle guerre mondiale a été depuis plusieurs mois "mais pas au point que les Etats-Unis ne doivent pas demeurer prêts à toute éventualité, même la plus incertaine". Le ministre américain est venu rejoindre dans la capitale française ses collègues des 11 autres nations signataires du pacte de l'Atlantique, avec lesquels il confèrera demain. Aujourd'hui c'est au tour des chefs militaires de ces 12 Etats à se rencontrer. Ils se sont déjà entendus sur les grandes lignes d'un plan au sujet duquel on ne veut rien nous apprendre si ce n'est qu'il s'agit de maintenir complètement sous aspect technique. Hier avait eu lieu un concubinage entre les généraux américains, britannique et français, soit respectivement le général Omar Bradley, l'amiral Lord Fraser et le général Charles Leclerc.

La conférence des 12 ministres doit voir surtout au partage des secours militaires promis par Washington au montant de plus d'un milliard de dollars. A cette somme, qui servira surtout à la modernisation de l'armement et des arsenaux actuels de l'Europe ouest, M. Johnson explique que l'ancien continent ajoutera une contribution de cinq à six milliards, exclusion faite de la Grande-Bretagne. M. Johnson n'a qu'à attendre la question à Paris de l'énergie atomique ou que le Royaume-Uni ait demandé aux Américains d'endosser une partie de ses responsabilités militaires.

Le creusage du puits se poursuit à la Peninsular Oil Co.

Gaspé, 1er — Le puits Peninsular-Dearford No. 1, qui est à forer Peninsular Oil Corporation, près de Gaspé, est rendu à une profondeur de 3,900 pieds et à travers presque entièrement les quatre couches de terrains qui recouvrent le corallien; ce dernier est la formation qui contient ordinairement le pétrole.

Des affleurements pétroliers ont été localisés à la surface et une intrusion d'eau salée a été remarquée dans un calcaire mou et sablonneux à une profondeur de 1,883 pieds. A 705 pieds, 1,255 pieds et 2,235 pieds, on a traversé des formations contenant du gaz. Le puits donne encore du gaz qui s'allume et illumine soit au baïer soit dans le puits d'emboûrage.

La compagnie fore le puits sur une formation en forme de dôme allongé qui, d'après des géologues américains, est favorable à la présence de pétrole en quantité commerciale.

Vente de la Cie de transport Saint-Maurice

La Shawinigan Water and Power la cède à un groupe d'hommes d'affaires de la vallée du St-Maurice — Pour le transport entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine — 9,410,000 voyageurs transportés l'an dernier

Trois-Rivières, 1er — La Compagnie de Transport Saint-Maurice, qui exploite le service d'autobus aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine et qui a été fondée par le transport entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine — 9,410,000 voyageurs transportés l'an dernier.

Trois-Rivières, 1er — La Compagnie de Transport Saint-Maurice avait succédé à la Three-Rivers Traction Company qui fut incorporée en 1914 et commença ses opérations en 1915 comme filiale en propriété exclusive de la compagnie Shawinigan. Les autobus commenceront à remplacer les tramways fut terminée en 1933.

En 1948, les 40 autobus de la compagnie ont parcouru environ 1,500,000 milles et transporté 9,410,000 voyageurs.

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 15,000 actions industrielles et de 43,000 actions financières. Le mouvement a été comparé à 15,000 actions industrielles et de 42,000 actions financières, le total des ventes a été de 15,000 actions industrielles et de 43,000 actions financières.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Paper	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Abitibi Div.	22	22	22	22
Aluminium	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Ang. C. Tel. P.	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Bathurst A	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Bell Tel.	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Bradford	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
B. A. Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
B. A. Oil Jr.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
BC Forest	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Bruck Mills B.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Bruck Products	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Bulolo Gold	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Cement	34	34	34	34
Can. Paper	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Can. Power	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Can. Steel	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Can. Trust	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Union	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Wire	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc Jr.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc III	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc IV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc V	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc VI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc VII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc VIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc IX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc X	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XXXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XL	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc XLIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc L	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LVIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXIV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXV	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXVI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXVII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXVIII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXIX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXX	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXXI	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXXII	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Zinc LXXXXXXIII	21 1/2	21 1/2		

Les Rangers ont pris leur revanche sur le club Canadien

Les New-Yorkais ont défait le Bleu Blanc Rouge, 5 à 2

Les équipiers de Lynn Patrick ont eu un avantage marqué sur le Tricolore dans une joute dénuée de rudesse — Lamirande dirige l'attaque des vainqueurs

New-York, 1er — Les joutes se suivent mais ne se ressemblent pas. C'est ce que les joueurs du club ont pu se rendre compte hier soir alors que les hommes de Dick Irvin allaient rendre visite aux Rangers de Lynn Patrick. Après avoir décroché une victoire facile contre les New-Yorkais samedi dernier, au Forum de Montréal, les joueurs du Tricolore durent baisser pavillon hier alors qu'ils jouaient au Madison Square Garden et c'est par le compte de 5 à 2 que les Montréalais ont perdu et cet échec était bel et bien mérité car les locaux ont eu l'avantage du commencement à la fin, même si le pointage fut favorable au Tricolore vers le milieu de la 2e période.

Les Rangers ont affiché une belle tenue hier et se sont revêtus tant à l'attaque que sur la défensive et c'est ce qui explique le succès obtenu par les représentants de la métropole américaine.

Grâce à cette victoire le club new-yorkais a pu quitter la dernière position du classement de la ligue Nationale. Il devance maintenant les Bruins de Boston, qui sont relegués au dernier plan à la suite de leur défaite d'hier aux mains des Ailes rouges, à Detroit.

Jean-Paul Lamirande, un ancien joueur de défense, converti en un ailier au début de la saison, a dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant deux buts. Eddie Slowinski, Don Raleigh et Alex Kaleta ont été les autres compteurs des Rangers.

Les gros canons des Canadiens, Richard, Reay et Dussault ont été tenus en échec hier soir. En effet, les buts du Tricolore furent gâtés par Calum MacKay et Ken Mosdell.

Les joueurs de Dick Irvin ont été au cours de cette joute et les Rangers ont constamment eu l'avantage. Même s'il a été déjoué 5 fois, Bill Durnan a été l'étoile des premiers.

À la fin de la 2e période, les Rangers menaient au compte de 3 à 2. Au début de l'engagement final, Richard est arrivé seul devant Reay, mais ce dernier lui a volé un but. Lamirande a ensuite compté son 2e but de la partie et Kaleta a complété le pointage durant la 18e minute de jeu.

Les Rangers ont aussi remporté leur première victoire de la saison sur les Canadiens, qui joueront maintenant leur prochaine partie contre le Detroit au Forum samedi soir.

Composition des équipes: CANADIEN — Buts: Durnan; défenses: Léger, Harmon; centre: Reay; avants: Gravelle, Dussault, Subs: Reardon, Bouchard, Lach, Richard, Riopelle, Harvey, Filion, Mackay, Warwick, Mosdell, Dube, Laycoe.

RANGERS — Buts: Reay; défenses: Stanowski, Kyle; centre: Leswick; avants: Poile, Leswick, Subs: Sheer, Stanley, Raleigh, Slowinski, Lund, Eddolls, O'Connor, Egan, Mickoski, Fisher, Kaleta, Lamirande.

Arbitres: Chadwick, Marsh, Le Maître. Sommaire. Première période 1 Rangers: Raleigh 3:35 (Shero, Slowinski) Pun: Reardon, Egan.

Deuxième période 2 Canadien: Mackay-Warwick 5:46 3 Canadien: Mosdell-Warwick 11:58 4 Rangers: Lamirande-Fisher 13:34 5 Rangers: Slowinski-Shero 17:38 Aucune punition.

Troisième période 6 Rangers: Lamirande-Fisher 8:32 7 Rangers: Kaleta-Laprade 15:59 Aucune punition.

Première période 1 Rangers: Raleigh 3:35 (Shero, Slowinski) Pun: Reardon, Egan.

Deuxième période 2 Canadien: Mackay-Warwick 5:46 3 Canadien: Mosdell-Warwick 11:58 4 Rangers: Lamirande-Fisher 13:34 5 Rangers: Slowinski-Shero 17:38 Aucune punition.

Troisième période 6 Rangers: Lamirande-Fisher 8:32 7 Rangers: Kaleta-Laprade 15:59 Aucune punition.

YVON ROBERT ET MOQUIN GAGNENT

NOTRE EQUIPE CANADIENNE-FRANCAISE A PRIS DEUX CHUTES SUR TROIS CONTRE LOVELOCK ET ATKINS, AU FORUM, HIER SOIR — LES AUTRES COMBATS

Yvon Robert et Laurent Moquin, deux étoiles de la métropole canadienne, ont remporté la victoire hier soir, au Forum, dans leur match contre Fred Atkins et Al Lovelock, deux vilains de l'arène et les victorieux de nos athlètes locaux fut très populaire car les deux lutteurs étrangers eurent recours à toutes sortes de tactiques pour affaiblir leurs rivaux mais ils furent défaits à leur propre jeu et durent s'avouer vaincus en perdant deux chutes sur trois.

Ce match par équipes constituait l'attraction principale de la séance hebdomadaire du promoteur Eddie Quinn et ce combat fut très intéressant car du commencement à la fin il y eut beaucoup d'action. Les amateurs passeront une agréable soirée et comme leurs favoris sortaient victorieux tous ces fervents du genre libre semblaient très satisfaits.

Yvon Robert, qui paraissait en excellente condition physique hier soir, s'assura la première chute en rivant les épaules de Al Lovelock en 6 minutes et 20 secondes grâce à sa fameuse clé japonaise.

Dans le deuxième engagement Robert fut fort malmené et à un certain moment Yvon fut projeté hors de l'arène et Atkins s'en prit à Moquin et après avoir porté une série de coups peu loyaux il réussit à égaliser les chances en obtenant la deuxième chute en 5 minutes et 12 secondes.

Moquin fut blessé à l'épaule au cours du deuxième engagement et l'équipe canadienne-française demanda un délai de cinq minutes mais Lovelock et Atkins s'y opposèrent et Robert dut engager la lutte contre ses deux rivaux car Moquin se contentait de rester inactif dans son coin.

Atkins eut de nouveau recours à ses tactiques déloyales et l'arbitre dut intervenir mais un coup de poing envoya l'officiel de la Commission au plancher. Manuel Cortez, qui se trouvait près de l'arène, vint prêter main-forte au Canadien et d'un direct il étendit Atkins sur le carreau. Ce dernier, très affaibli, fut alors une proie facile pour Moquin qui s'élança dans la mêlée pour coller les épaules de Freddie au plancher et assurer la victoire à l'équipe locale qui fut longuement ovationnée par les milliers de spectateurs qui étaient sympathique à Robert et Moquin.

Dans la semi-finale, Manuel Cortez a annulé avec les Ryan dans un match qui a fourni beaucoup d'action. Dans une préliminaire, Ovilva Asselin a continué sa belle poussée alors qu'il a défait Schultz en 12.16 minutes tandis que dans la première rencontre de la soirée, Joe DeValente a annulé avec Antoine Leveau.

LE HOCKEY PROFESSIONNEL

JOUTES D'HIER Ligue Nationale

Canadien 3, Rangers 5 Boston 0, Detroit 3

Ligue Américaine New-Haven 2, Buffalo 1 Providence 1, Hershey 5 Springfield 6, Cleveland 5 Indianapolis 6, Cincinnati 2

Ligue Québec Senior Chicoutimi 3, Ottawa 4 Québec 3, Valleyfield 5

Ligue Junior Québec 3, Trois-Rivières 5

Ligue Provinciale Abord-à-Plouffe 4, Lachine 5 Parc Extension 5, Jovette 8

AUJOURD'HUI Ligue Nationale Detroit à Toronto Boston à Chicago

Ligue Américaine Buffalo à Providence



AVANT LA DEFAITE DES SIENS — Don Mackay, maire élu de Calgary, au moment où il signait le livre d'or à l'hôtel de ville de Toronto, avant de se rendre au stade du Varsity pour assister à la joute finale pour la coupe Gray, emblème du championnat canadien du rugby. On voit au centre le maire de Montréal, M. Camilien Houde, et à sa gauche le maire Hiram "Buck" McCallum, de Toronto, qui a souhaité la bienvenue à ses distingués visiteurs. Le maire de la Ville Reine porte le costume de cowboy 33, qui lui fut offert par les amateurs de Calgary. Comme on le voit les Aouettes triomphèrent des Stampedeurs par 28 à 15 pour décrocher le championnat du pays, samedi dernier. (Photo C.P.)

Les Sénateurs et les Braves sont victorieux dans le circuit Slater

Le club de la Capitale a vaincu les Saguenéens de Chicoutimi par 4 à 3 pendant que le Valleyfield l'a emporté sur les As de Québec par 5 à 3 après une période supplémentaire

Deux parties étaient à l'affiche hier soir dans les séries de la Ligue Senior du président Sig Slater et dans ces deux joutes les clubs Ottawa et Valleyfield sont sortis victorieux car le premier a triomphé du Chicoutimi par 4 à 3 pendant que les hommes de Toe Blake eurent raison des As de la Vieille Capitale par 5 à 3. A la suite de ces résultats les Sénateurs de Toronto ont pu rejoindre les Québécois pour la quatrième position de la Ligue Senior de Québec et sont maintenant sur un pied d'égalité avec les As et le Royal.

Les Sénateurs furent les premiers à compter et ce premier but assura la victoire de l'Ottawa, qui avait l'avantage de jouer sur sa propre glace. En effet, grâce au point enregistré par Stahan vers la fin de la première manche, le club Ottawa fut constamment en avant car à la fin de la deuxième période les Sénateurs menaient par 2 à 1 et dans l'engagement final les Saguenéens ne purent éviter l'échec malgré une attaque massive dans la dernière moitié de la manche. Les joueurs de Roland Hébert ne nacrèrent le club recevoir mais ne purent faire mieux que d'enregistrer deux points ce qui laissa le club visiteur avec un déficit d'un but.

A Valleyfield les Braves de Toe Blake, ancien capitaine du Canadien, ont tenu le coup contre les attaqués des As de Québec mais ce n'est qu'à la manche supplémentaire que les Braves purent sceller le sort de la joute alors qu'ils enregistraient deux points pour l'emporter par 5 à 3. Le Valleyfield a fait un gain dans la suite de sa victoire d'hier car il est maintenant seul en deuxième position, ayant un avantage de deux points sur le Chicoutimi.

Corriveau, Joannette et Bisailon ont obtenu chacun un but tandis que Raymond Mayer s'est révélé le héros de la partie en comptant le but décisif au bout de 5.23 minutes de jeu de la période supplémentaire.

Roger Bessette s'est surpassé dans les filets du Valleyfield. Il a bloqué 38 lancers contre 23 d'Al Millar, qui remplaçait Marcel Pelletier.

DANS LA CAPITALE CHICOUTIMI — Buts: Pleau; défenses: Glaude, Morrisseau; centre: Murettich; avants: Robert, Smirke; subs: Fennell, Robidas, Cabana, Gilbert, Lavioie, Crawford, Bourgeois, Miller, Richard.

OTTAWA — Buts: Frasier; défenses: Stahan, Trainor; centre: Tremblay; avants: Darnell, Robinson; subs: Copp, Hodgson, Hellyer, Greene, Leclair, Check, Smith, Dagenais, Emberg.

Arbitres: Ernie Munday et Ken Mullens. PREMIERE PERIODE 1-Ottawa: Stahan (Hellyer, Dagenais) 18:06 Punitions: Stahan (2), Tremblay.

DEUXIEME PERIODE 2-Ottawa: Hellyer 7:38 3-Chicoutimi: Richard (Crawford) 9:30 Punition: Aucune.

TROISIEME PERIODE 4-Ottawa: Emberg (Copp) 5:23 5-Ottawa: Robinson (Trainor) 11:05 6-Chicoutimi: Lavioie (Cabana, Bourgeois) 13:21 7-Chicoutimi: Robidas (Cabana, Robert) 17:48 Punitions: Darnell, Fennell, Dagenais, Crawford.

Les Bruins sont blanchis par le club de Detroit

Les protégés de Tommy Ivan ont eu raison du Boston par le compte de 3 à 0 hier — Un troisième blanchissage pour Harry Lumley

Detroit, 1er — Les Ailes rouges de Detroit ont augmenté leur avance en tête de la ligue Nationale de hockey, hier soir, lorsqu'ils ont vaincu les Bruins de Boston pendant que le Canadien était défait par les Rangers, à New-York. En l'emportant sur leurs adversaires, les joueurs de Tommy Ivan ont porté leur avance à sept points pendant que les Bruins Blancs Rouges est demeuré en 2e place avec un avantage de quatre points sur les Leafs de Toronto, qui étaient inactifs hier.

Le club Detroit s'est révélé supérieur aux Bruins de Boston et Harry Lumley a réussi son 3e blanchissage de la saison lorsque les locaux triomphèrent des porte-couleurs d'Arthur Ross par le compte de 3 à 0.

Aucun club n'a réussi à compter dans la 1ère période. Après 12 minutes de jeu dans la 2e période, Lindsay, le meilleur compteur du circuit, a trompé la vigilance de Jack Gelineau dans les filets du Boston. Gordie Howe a reçu le crédit d'une assistance sur le jeu. Ce but devait assurer la victoire au Detroit.

Deux minutes après le but de Lindsay, Jimmy Peters rendit la victoire du Detroit plus certaine en déjouant Gelineau aidé de McFadden et Kelly.

Sid Abel compléta le pointage de la joute dans la 3e période. Il déjoua Gelineau sans assistance. Composition des équipes: BOSTON — Buts, Gelineau; défenses: Quackenbush, Crawford; centre, Ronly; avants: Peirson, Smith, Subs: Henderson, Flaman, Dumart, Schmidt, Harrison, Toppazzini, Creighton, Maloney, Kryzowski, Horeck.

DETROIT — Buts, Lumley; défenses: Reise, Fogolin; centre, Abel; avants: Howe, Lindsay, Subs. Stewart, Martin, Kelly, Gee, Peters, McNab, Rabando, Pavellch, McFadden, Carveth, Couture, Black. Arbitres: Keeling, Babcock et Ornest.

Sommaire. Première période Aucun point. Pun: Fogolin, Flaman. Deuxième période 1 Detroit: Lindsay-Howe 12:18 2 Detroit: Peters 15:01 (McFadden, Kelly) Pun: Stewart.

Troisième période 3 Detroit: Abel 9:41 Pun: Lindsay, Toppazzini, Bando (2).

Le tournoi de boxe pour les championnats de Montréal s'est clôturé hier soir à la Palestre nationale, rue Cherrier, alors que les amateurs du pugilat remplassaient le gymnase à craquer et l'on doit y avoir considéré encore enregistrés à une séance de boxe amateur. Le succès fut complet car les combats furent très intéressants et les finales ont été chaudement contestées.

Chez les 112 livres, Jones a remporté une populaire victoire par mise hors de combat au 5e assaut contre Max Shears.

Eugène Mainville, du National, s'est de nouveau distingué en battant Shears et Sam DiBlasi, U. S., pour s'assurer les grands honneurs chez les 128 livres. Roy Keenan a de nouveau prouvé qu'il était de toute première force en battant par mise hors de combat René Bergeron, du St-Paul, à la 3e ronde.

Voici les résultats complets des combats d'hier: 112 livres — Bobby Jones, du Grenadier Guards, a triomphé de Marcel Gagnon, du Square A. C. par knock-out technique à la 5e ronde.

118 livres — A. Colthorp, du R.M.R., a battu Claude Fortin du Champêtre par décision.

126 livres — Eugène Mainville du National, a défait Sam DiBlasi de l'Univ. Settlement, par décision.

126 livres — Eugène Mainville a triomphé de Max Shears par décision.

126 livres — Max Shears a triomphé de Joe Hughes.

125 livres — Ray Keenan du Square A.C., a gagné par knock-out technique à la 3e ronde aux dépens de René Bergeron, à la 3e ronde.

147 livres — Johnny Ravenda du Champêtre, a battu par décision Aimé Gauthier du St-Paul.

160 livres — B. Malouf du Grenadier Guards a gagné par mise hors de combat à la 2e ronde contre F. Chartrand, du National.

175 livres — Marcel Robert a gagné par défaut.

Poids lourds — Bill Dadds du Grenadier Guards a triomphé par knock-out à la 2e ronde contre M. Lévesque.

Les nouveaux champions ont été couronnés hier soir

Eugène Mainville, du National, s'assure les honneurs dans la catégorie des 126 livres en triomphant de ses rivaux — Décision impopulaire à Ravenda

Le tournoi de boxe pour les championnats de Montréal s'est clôturé hier soir à la Palestre nationale, rue Cherrier, alors que les amateurs du pugilat remplassaient le gymnase à craquer et l'on doit y avoir considéré encore enregistrés à une séance de boxe amateur. Le succès fut complet car les combats furent très intéressants et les finales ont été chaudement contestées.

Chez les 112 livres, Jones a remporté une populaire victoire par mise hors de combat au 5e assaut contre Max Shears.

Eugène Mainville, du National, s'est de nouveau distingué en battant Shears et Sam DiBlasi, U. S., pour s'assurer les grands honneurs chez les 128 livres. Roy Keenan a de nouveau prouvé qu'il était de toute première force en battant par mise hors de combat René Bergeron, du St-Paul, à la 3e ronde.

Voici les résultats complets des combats d'hier: 112 livres — Bobby Jones, du Grenadier Guards, a triomphé de Marcel Gagnon, du Square A. C. par knock-out technique à la 5e ronde.

118 livres — A. Colthorp, du R.M.R., a battu Claude Fortin du Champêtre par décision.

126 livres — Eugène Mainville du National, a défait Sam DiBlasi de l'Univ. Settlement, par décision.

126 livres — Eugène Mainville a triomphé de Max Shears par décision.

126 livres — Max Shears a triomphé de Joe Hughes.

125 livres — Ray Keenan du Square A.C., a gagné par knock-out technique à la 3e ronde aux dépens de René Bergeron, à la 3e ronde.

147 livres — Johnny Ravenda du Champêtre, a battu par décision Aimé Gauthier du St-Paul.

160 livres — B. Malouf du Grenadier Guards a gagné par mise hors de combat à la 2e ronde contre F. Chartrand, du National.

175 livres — Marcel Robert a gagné par défaut.

Poids lourds — Bill Dadds du Grenadier Guards a triomphé par knock-out à la 2e ronde contre M. Lévesque.

LES CITADELLES SONT VAINCUES

Les Trois-Rivières, 1er — Les Reds des Trois-Rivières, pilotes par Jacques Toupin, ont réussi à vaincre les Citadelles de Québec, hier soir, par le compte de 5 à 3; grâce à ce gain, les locaux ont pu se rapprocher de la deuxième position dans la course au championnat de la ligue Junior car ils ne sont plus qu'à deux points du club québécois.

Le cerbere Perrault s'est fort signalé dans ses filets et sa tenue a inspiré ses coéquipiers; dès la première période, les hommes de Toupin ont réussi à prendre l'avance de deux points sur leurs rivaux pour maintenir cet avantage jusqu'à la fin des hostilités.

QUEBEC — Buts: O'Meara; défenses: Lemonde, Laliberté; centre: Bellevue; avants: Pichette, Dubé; subs: Tremblay, Divinay, Pridham, Plante, Makila, Gervais, Hayfield, Tur.

TROIS-RIVIERES — Buts: Perrault; défenses: Kiley, Hayes; centre: McDougall; avants: Paquin, Bernagez; subs: Saindon, Talbot, Chaine, Girouard, Pepin, Larivée, Deschênes, Viboux.

Arbitres: Aurèle Turgeon et M. Dorion.

Première période 1-Québec: Pichette 1:15 2-Trois-Rivières: Talbot (Saindon, Girouard) 2:02 3-Trois-Rivières: Bernagez (Saindon, Paquin) 4:35 4-Québec: Dubéau (Pridham, Lemonde) 4:49 5-Trois-Rivières: Talbot (Paquin, McDougall) 10:20 6-Trois-Rivières: Deschênes (Hayes, Larivée) 12:40

Aucun point. Punitions: Iley (2), DeViney, Bellevue.

Deuxième période 7-Trois-Rivières: Saindon (Pepin, Girouard) 10:00 8-Québec: Hayfield (Tremblay) 17:28 Punitions: Hayes.

Troisième période

L'OBJECTIF DU CLUB DE SKI METROPOLE

Bien que durant la dernière saison, le club de ski "Métropole", aie compté plus de deux cents membres, la direction du club a fixé l'objectif pour la saison 1950 à seulement 150 membres, afin de former un groupe exclusif qui sera plus intime, plus distingué et plus sportif. Les membres sont choisis avec soin, de sorte que les skieurs qui deviendront membres du club de ski "Métropole", seront certains de ne rencontrer que des gens sympathiques avec qui il sera vraiment plaisant d'aller en voyage.

Les conditions d'admission au club de ski "Métropole" 1950, sont les suivantes: a) frais d'inscription \$2.00; b) avoir l'intention de participer à deux voyages au cours de la saison; c) ne pas apporter de boisson pour boire dans les auto-bus du club; d) accepter de revenir des centres de ski de bonne heure (départ à 5 h. 30 p.m.) sans faire l'air de d'arrêts aux hôtels licenciés; e) rester dans les auto-bus aux points de départ établis par la direction et descendre aux mêmes endroits au retour; f) faire les réservations pour chaque voyage jusqu'au jeudi soir, et payer les billets les vendredis et samedis soir.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 30

LIGUE DE HOCKEY SENIOR

QUEBEC

vs

ROYALS

Prix: \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75

Enfants 50

Petites Annonces

CHAMBRE A LOUER

Avenue N.-D.G., chambre bien éclairée sur devant, tranquille et confortable, près église, angle Girouard et DeCarrie. Tramways et autobus. Tél. DE. 9458 ou écrire à case 32, "Le Devoir", 12-14-49

EMPLOI DEMANDE

Filler d'âge moyen, bonnes références, maîtrise de français, anglais et de l'anglais, désire travailler de façon permanente dans une maison tranquille, près de 3 adultes. Écrire à "L'Esprit", Saint-Faust (Massachusetts), 12-14-49

MAISON A LOUER

5 appartements chauffés, bien décorés, vendus aménagements au prix de la Commission. 6796 Molson. Tél. VI. 8271.

PROPRIETE A VENDRE

Aubaine, belle propriété bien située, serait très convenable aussi pour hôpital privé, institution ou club, comprend cottage, 11 pièces, système chauffage, mobilier de service, cave cimentée, garage 3 places, grand terrain, pelouse arborée et fleurie, communications très faciles, tout venant, aucune offre raisonnable refusée avec conditions. 50 boulevard Lévesque, Abord-à-Plouffe, 12-14-49

TARIF

Annonces classifiées "Le Devoir" — Bclair 3361 430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)

1 cent le mot. 25 minimum comptant. Annonces facturées 15 jours le mot minimum 40c

Autres annonces (services caractéristiques de différentes grosseries ou dentistes, etc.) Tarif spécial sur demande. (Variants de 8c à 5c la ligne, message nocturne — 14 lignes au plus sur un col) selon le nombre d'insertions.

Naissances, services funéraires, anniversaires, grands-messes, réceptions, mariages, etc. Tarif spécial sur demande. 2 cents le mot, minimum 25 centes. Publications provinciales mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

L'aide financière d'Ottawa et de Québec

L'embellissement des parterres de nos écoles

M. Eugène Doucet, président de la Commission scolaire, a communiqué à ses collègues qu'il avait demandé au Jardin botanique de fournir des fleurs pour l'embellissement des parterres de nos écoles.

L'an dernier, la Commission avait décidé d'affecter la somme de \$10,000 à l'embellissement des parterres — là où il y en a. Les commissaires ont discuté de la nécessité d'entretenir les parterres durant l'été; il arrive très souvent que le concierge, parti en vacances, les laisse à l'abandon durant la saison où il faudrait précisément qu'ils soient bien entretenus.

M. Doucet doit recevoir son peu de réponse du Jardin botanique. A la même réunion, hier après-midi, la Commission scolaire a approuvé deux dessins soumis par M. Armand Filion, sculpteur, professeur à l'École des Beaux-Arts, dessins qui représentent un projet de sculpture à être exécutée sur les murs extérieurs de la nouvelle école des Saints-Martyrs. M. J. Bernier, directeur des travaux à la Commission, a présenté M. Filion comme lui ayant été recommandé par l'architecte de cette école, M. E.-A. Doucet. Ces sculptures coûteront la somme de \$18,000.

Les loyers

La Commission a décidé de ne pas augmenter le loyer des seize logements qui lui appartiennent. On a souligné que ces logements n'étaient loués qu'"en attendant", et que pour imposer l'augmentation il faudrait accorder un bail d'un an.

La Commission ayant communiqué avec la ville relativement à l'achat de certaines constructions situées derrière l'école Saint-Jean-Baptiste, rue Drolet, celle-ci lui a fait savoir que ces constructions seraient vendues à l'enchère. Les commissaires ont reçu cette nouvelle avec un certain déplaisir, et ils vont communiquer de nouveau avec la ville. On veut acheter ces constructions pour les démolir et faire que les élèves de l'école aient la cour de jeux qu'ils attendent depuis vingt ans.

La Commission a reçu une lettre de la Ligue d'hygiène dentaire, qui lui offre sa participation à la campagne d'alimentation rationnelle et d'hygiène dentaire dans les écoles, en collaboration avec le Service de santé de Montréal. Cette campagne est déjà commencée depuis le 4 octobre dernier.

La Commission a ratifié la nomination de M. l'abbé Lucien Allard comme président du comité "Ecole et famille".

Diplômés en bibliothéconomie

Nous aurons dans quelques années "un arsenal de renseignements" sur la production de nos auteurs canadiens-français, grâce aux travaux de bibliographie entrepris par les élèves de l'École des bibliothécaires de l'Université de Montréal.

C'est ce que déclarait, hier après-midi, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'U. de M. à la collation des grades de l'école, dans l'amphithéâtre H404 de l'Université, en présence du personnel dirigeant et enseignant, des gradués et des élèves actuels de l'école.

La collation des grades était présidée par Mgr Maurault et M. Léopold Desrosiers, directeur de l'École et conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal. Cette circonstance, M. Joseph Brunet, directeur des bibliothèques scolaires et directeur des cours à l'école, lut le palmarès. Dans ses remarques, M. Desrosiers souligna le besoin que l'on avait dans la province de bibliothécaires qualifiés. Mgr Maurault ajouta quelques mots dans le même sens.

Le palmarès

Voici le détail du palmarès, sauf la mention des nombreux prix spéciaux qui furent distribués aux élèves les plus méritants:

Trois groupes d'élèves ont reçu le diplôme de bibliothéconomie et de bibliographie. Le premier comprend ceux qui ont suivi les cours réguliers conduisant, soit au grade de bachelier, soit au diplôme technique supérieur en bibliothéconomie. Le deuxième est formé des élèves qui ont assisté aux cours du samedi pendant les années académiques 1947-48, 1948-49. Le troisième comprend ceux qui ont suivi les cours pendant les étés de 1948 et de 1949. Ces deux derniers groupes recevront le diplôme technique élémentaire. Quelques élèves des années précédentes reçurent aussi leur diplôme.

Ont obtenu le grade de bachelier en bibliothéconomie et bibliographie:

Avec grande distinction: M. Roch Héroux.
Avec distinction: M. Lucien Papillon, R. Soeur Esther Lefebvre, R.H. M. Conrad Laporte, Mlle Thérèse Trépanier, M. Pierre Matte, M. Jean-Bernard Léveillé.

Ont obtenu le diplôme technique supérieur en bibliothéconomie et bibliographie:

Avec distinction: M. Georges-Ernest Lecomte.

Elèves du cours du samedi

Les élèves suivants ont mérité le diplôme de bibliothéconomie et de bibliographie:

Avec très grande distinction: Mlle Isabelle Pélissier, Mlle Simone Boyer, Mlle Lucille Lavigneur.

Avec grande distinction: R. Sr Marie-de-Sainte-Berthe, C.S.C., Mlle Cécile Lavoie, M. Georges-Aimé Chartrand, Mlle Hélène Favreau, Mlle Thérèse Boucher, Mlle Juliette Lapièrre.

Avec distinction: Mlle Cécile Drapeau, Mlle Solange Létourneau, Mlle Irène Paquette, Mlle Suzanne Desjardins, Mme Françoise Boutin, Mlle Irène Lapointe, Mlle Lucille Daoust, Mlle Marie-Thérèse Lavoie, Mlle Germaine Gervais.

Avec succès: R. Sr Marie-de-Sainte-Martin du Sacré-Coeur, C.S.C., Mlle Léonie Bélanger.

Elèves des cours d'été

Avec très grande distinction: R. Sr Marie des Stigmates, R.F.A., Mlle Juliette Labelle.

Avec grande distinction: M. l'abbé Gabriel Beaudoin; Mlle Eliane Crépeau, Eustelle Perrault, R. Frère Jean Lizotte, C.S.V., Mlle Marguerite Chartrand, M. Adrien Laurendeau, Mlle Monique Lalonde, Denise DesRoches, Thérèse Laroche, Yvette Förgues.

Avec distinction: Mlle Lucille Larose, Mariette Lyonnais, Marguerite-Marie d'Avignon, Marie-Luce Prud'homme, Juliette Lecomte, Monique Biron, R. Soeur Marie-Jean du Sacré-Coeur, R. Frère Jean Perrault, C.S.V., Mlle Gabrielle Lamy, Helen Anna Gaubert, Gabrielle Bourbonnais.

C'est ce que demande la Commission des Vingt et Un en vue de réaliser les grandes entreprises destinées à améliorer la circulation et le transport à Montréal — Une partie de la taxe sur les autos de la province

Pour la réalisation des grandes entreprises destinées à améliorer la circulation et le transport public à Montréal, la Commission des Vingt et Un recommande que les gouvernements d'Ottawa et de Québec y participent, grâce à leur aide financière.

Les commissaires s'en expliquent ainsi: "A la suite d'un examen approfondi de la situation, la Commission est arrivée aux conclusions suivantes. Les revenus actuels de la Ville, de même que ceux qu'elle peut anticiper dans un très proche avenir, sont insuffisants pour lui permettre de faire face au service de la dette existante et des emprunts requis pour exécuter les travaux publics déjà engagés. Cependant, il est impossible que la Ville puisse entreprendre tout autre programme d'améliorations majeures à moins d'une augmentation considérable de ces revenus. Et, présentement, une telle augmentation n'est pas prévue".

La Commission poursuit: "Les projets rentables, du fait qu'ils sont producteurs de revenus, ne dépendent pas, pour leur financement, des revenus ordinaires de la Ville. D'autre part, on peut difficilement prendre en considération tout projet dont la mise à exécution pourrait obliger la ville

à financer des emprunts additionnels importants à même les revenus ordinaires".

"D'une façon générale, ajoute le texte, le financement de tout programme d'urgence concernant la circulation et le transport en commun ne pourra se réaliser, exception faite des projets rentables, que par une augmentation des revenus municipaux ou par l'aide financière des gouvernements fédéral et provincial, ou de l'un d'eux".

A ce sujet, la Commission tient à signaler que la ville de Montréal ne retire en compensation des dépenses qu'elle doit faire pour améliorer ses rues, aucun revenu direct. Toutefois, ces travaux profitent non seulement aux propriétaires d'automobiles de la ville, mais aussi de ceux de l'extérieur, souligne le rapport des vingt et un enquêteurs. Le mémoire précise: "En outre, nombre de citoyens des corporations publiques n'utilisent jamais leurs véhicules en dehors de la région de Montréal"; il conclut sur cette matière:

"Pour ces motifs, la ville semble bien justifiée de s'attendre à ce que le gouvernement provincial cède une partie des sommes prélevées sur les véhicules automobiles de la province de Québec sous forme de permis ou de taxes".

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE L'HÔTEL-DIEU

La Société médicale de Montréal tiendra, le mardi 6 décembre, à 9 h. du soir, une séance clinique à l'Hôtel-Dieu, 109 ouest, avenue des Pins, sous la présidence de Dr Albert Jutra.

L'exécutif de la société pour l'année 1950 sera d'abord mis en nomination, après quoi les membres titulaires suivants: Dr Rigaud Cangé, Gilles Huard, Marcel Laplante et André Sterlin.

Le programme des travaux scientifiques sera des plus intéressants. Les médecins, chirurgiens et spécialistes de l'Hôtel-Dieu présenteront un nombre important de malades, avec documents d'intérêt pratique et scientifique.

Après la séance, un goûter sera gracieusement servi par les autorités de l'hôpital.

Tous les membres de la Société médicale de Montréal sont cordialement invités.

SOCIÉTÉ ROYALE D'ASTRONOMIE

La prochaine conférence de la société sera donnée ce soir, 1er décembre, à 8 h. 30 par M. Pierre Mauffette, professeur de géologie à Polytechnique, dans l'amphithéâtre de l'École Polytechnique, 1430, rue Saint-Denis, Montréal. SUJET: "LA GÉOLOGIE". Le public est cordialement invité.

La Survivance française à Terre-Neuve

Lors de sa session plénière tenue à Québec, en octobre 1949, le Comité de la survivance française avait chargé l'un de ses membres, M. J.-Henri Blanchard, de l'île du Prince-Édouard, de prendre contact avec le groupe acadien de la dixième province du Canada. M. Blanchard a pu s'acquitter de sa mission au début de novembre. Le neuf exactement, il a quitté Charlottetown par avion pour Stephenville, l'un des centres acadiens de Terre-Neuve. Il a passé six jours parmi les groupes acadiens de cette province. Au retour, il a envoyé au secrétariat de la survivance un rapport détaillé de sa visite ainsi que certaines recommandations. Ce rapport a été lu au bureau de la survivance lors de l'assemblée du 24 novembre.

M. Blanchard a constaté que les Acadiens sont établis principalement autour de la baie St-Georges, à l'extrême sud-ouest de Terre-Neuve, dans la péninsule de Fort-au-Port, dans la vallée de la Grande-Rivière, à Saint-Georges, Stephenville, Stephenville Crossing et à Corner Brook. La population acadienne dans ce secteur oscille entre six et huit mille. Il y a de petits groupes isolés ailleurs. L'immense majorité des Acadiens au-dessus de trente ans parlent couramment le français. La jeunesse étudie cette langue à l'école et dans les cinq convents de l'île, entre la septième et la onzième année. Le moitié au moins de la jeunesse s'en sert comme lan-

gue courante. M. Blanchard a été agréablement surpris de constater avec quelle fidélité ce groupe isolé a su conserver son héritage religieux et culturel.

Conditions satisfaisantes

Les Acadiens vivent des produits de la pêche et de la culture. Leur condition matérielle est plus que satisfaisante. Il n'en est pas ainsi malheureusement au point de vue culturel. Ils n'ont qu'un prêtre de leur langue, M. l'abbé Sainte-Croix. L'enseignement du français est donné par des personnes bien éduquées, mais anglaises d'origine et cet enseignement est exclusivement académique. Le manque de journaux, calendriers, livres et revues de langue française se fait sentir cruellement.

Le Comité de la survivance a désigné temporairement M. Henri Blanchard comme représentant du groupe acadien de Terre-Neuve au comité. Celui-ci sera assisté par l'homme le plus au courant de la situation de ses compatriotes, M. Thomas Leblanc, de Saint-Georges. Le Comité de la survivance a décidé immédiatement à M. Leblanc une caisse de calendriers patriotiques, de revues et de livres français. Il organise un service de journaux français pour les chefs de ce groupe acadien. Il a aussi considéré d'autres initiatives afin de mettre ce groupe en contact avec la vie française des autres provinces du Canada.

Le premier tracteur a été construit dans le Québec

Sait-on que le premier modèle de tracteur a été fait au Canada, dans la province de Québec, et qu'il fut patenté à Ottawa avant de l'être aux États-Unis? C'est un fait et nous devons nous montrer fiers. L'ancêtre des tracteurs et des chars d'assaut fut inventé par un citoyen de Richmond, M. George Hutton, en 1903. Le musée de la province au parc des Champs de bataille, à Québec, possède, grâce à M. W. A. Hutton, médecin résident à Springfield, Mass., et fils de l'inventeur du premier tracteur, le modèle, en bois, de ce tracteur, modèle que le public pourra voir, désormais, en même temps que les autres pièces de la collection permanente du Musée.

Le modèle en question mesure douze pouces de long, par six pouces de hauteur et 5 1/2 pouces de largeur. Il est constitué de petites billes de bois mobiles. Voici, en bref, l'histoire de la naissance (ou de la création) du père des tracteurs présents, passés et futurs...

Au cours de l'été 1903, M. George Hutton, de Richmond, vit des ouvriers qui tentaient, dans la rue principale de Richmond, de démanteler une maison au moyen de rouleaux de fer, de leviers et autres outils utilisés à l'époque, pour un tel travail. M. Hutton fut témoin des efforts gigantesques, essoufflants et peu satisfaisants des démantelateurs. Il lui vint alors à l'esprit l'idée qu'il devait y avoir moyen de créer des rouleaux mobiles, mais reliés entre eux et divisés en sections. Il se mit à songer, à dessiner, puis, après quelques mois, il inventait un tracteur à

traction animale qui fut photographié devant le bureau de poste de Richmond en 1903. L'année suivante, M. Hutton faisait patenter son invention à Ottawa. En 1905, elle était aux États-Unis. M. Hutton fit un modèle en bois de son tracteur et c'est ce modèle dont le musée de la province vient d'hériter "pour aussi longtemps qu'il le désirera", a dit le Dr W. A. Hutton, fils du créateur, en adressant le modèle au conservateur du musée de la province.

OLD KEG Rye Whisky

MELCHERS OLD KEG Rye Whisky

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

UN VÉRITABLE RYE WHISKY A PRIX POPULAIRE

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

"Oeil pour oeil dent pour dent", dit M. Schuman

Paris, 1er (A.P.)—Les relations diplomatiques entre la France et la Pologne atteignent un tournant crucial. L'ambassadeur de Pologne à Paris a remis une note au gouvernement français dans laquelle on lit notamment que "en dépit de sa répugnance pour un tel geste, la Pologne se voit dans l'obligation de procéder à l'arrestation de nouvelles personnalités françaises résidant en Pologne, en signe de protestation contre l'arrestation et l'expulsion de ressortissants polonais résidant en France".

Le ministre des affaires étrangères de France, M. Robert Schuman, a déclaré aux journalistes: "Je crois que nous sommes les plus forts, sur ce terrain". Le ministre voulait dire ainsi qu'il y a un plus grand nombre de Polonais en France que de Français en Pologne. On sait que cette série d'arrestations a débuté avec celle d'un attaché consulaire français en Pologne, accusé d'espionnage par le gouvernement polonais. La police française a appréhendé par la suite le vice-consul de Pologne à Lille.

Une avenue-parc aux abords de la montagne

Les relevés d'arpentage sont en voie d'exécution

L'administration municipale songe sérieusement à aménager une avenue-parc dans la montagne. Et la Commission d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport à Montréal, en son rapport, dit constater avec satisfaction que les relevés d'arpentage sont en voie d'exécution et que les études techniques commenceront aussitôt qu'ils seront terminés.

On utiliserait surtout l'emprise de tramways entre l'intersection des avenues Mont-Royal et du Parc, et celle des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, et on y édifierait une voie destinée uniquement aux automobilistes. Une branche nord-sud, partant de l'avenue des Pins, aux environs de la rue Drummond, passerait derrière l'hôpital Victoria et rejoindrait l'emprise des tramways vis-à-vis l'intersection de l'avenue Mont-Royal et du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

"Cette avenue-parc, note le rapport des Vingt et Un, aménagée aux abords seulement de la montagne, ne présenterait aucun inconvénient à l'utilisation de ce parc. En plus de faciliter l'accès à la montagne, cette voie résoudrait des problèmes majeurs de circulation, entre autres ceux que présentent les intersections des avenues du Parc et des Pins, et des avenues du Parc et Mont-Royal". "En effet, poursuit le mémoire, cette avenue réduirait considérablement le volume de la circulation dans les avenues des Pins et du Parc, ainsi que dans le chemin de la Côte-des-Neiges".

La Commission a cru opportun d'examiner la possibilité d'apporter une amélioration immédiate aux intersections de l'avenue du Parc, avec les avenues des Pins et Mont-Royal, plutôt que d'attendre la réalisation de l'avenue-parc de la montagne. Elle a surtout porté son attention sur l'élimination des nombreux virages à gauche et a mis à l'étude une proposition qui, si elle est approuvée, soulève le rapport, pourrait s'accomplir à très peu de frais et facilement s'intégrer dans le projet avenue-parc.

Avec succès: Mme Germaine Bock.
Hors concours: R. Sr Sainte-Marie-Camille, C.N.D., avec grande distinction, Mlle Rosa Trépanier, avec distinction, Suzanne Décaray, avec distinction, Gertrude Bellemare, avec distinction, M. A. Ariano, avec succès.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

OFFREZ A LA MÉNAGÈRE DES CADEAUX PRATIQUES

OUVERTS VENDREDI SOIR jusqu'à 9 heures

Appareils électriques qui lui serviront pendant des années, faciliteront son travail et lui rendront la tâche plus agréable...

GLACIÈRES ÉLECTRIQUES "ASTRAL" 149.50

chez DUPUIS

32.00 COMPTANT — Solde en versements mensuels de 9.00

CAPACITÉ DE 1 1/2 p.c. — juste assez grande pour ne pas encombrer les petites pièces. Fonctionne par un élément électrique éliminant complètement le bruit ou la vibration d'un moteur.

Elle se paie d'elle-même par l'économie que vous réalisez dans la conservation de vos aliments.

Laveuses électriques "BEATTY" 159.50

portant la garantie du manufacturier pour un an

Laveuses modernes avec essoreuse robuste et puissante, déclenchement facile à rouleaux amovibles. Cuve en porcelaine émaillée aménagée d'une zone de sédiment au centre, châssis entièrement soudé, et mécanisme baignant dans l'huile.

PRENEZ AVANTAGE DU SERVICE D'EXPERTS DUPUIS

LAMPES DE TABLE 3.95

qu'il fait plaisir recevoir

Prix ord. 6.95 SPECIAL DUPUIS 3.95 chacune

JOLIS MODELES IMPORTES de fabrication supérieure. Pieds genre potiche moderne sur base fantaisie en métal, avec délicat abat-jour en plastique imitant la soie lavable — teintes variées avec fine garniture.

Enfants écoutez le message du PÈRE NOËL, CHLP, 6 h. 35 de lundi au vendredi.